

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

**Mission Locale
Bièvre Val-de-Marne**



Sommaire

Introduction, le mot de la Présidente	p. 4
Les chiffres clés 2024	p. 7
Le bilan chiffré	p. 8
Les jeunes de Fresnes	p. 9
Les jeunes de l'Haÿ-les-Roses	p. 10
Les jeunes de Thiais	p. 11
Les jeunes de Chevilly-Larue	p. 12
Les jeunes de Rungis	p. 13
Les solutions mobilisées	p. 14
Prévenir le décrochage scolaire	P 16
L'orientation	P. 23
La formation	p. 25
L'alternance	p. 28
L'emploi	p. 31
Les dispositifs d'accompagnement renforcé	p. 39
Lever les freins sociaux	p. 51
Les actions et événements	p. 69
La gouvernance, l'équipe	p. 73

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Mission Locale
Bièvre Val-de-Marne





Introduction, le mot de la Présidente

Cette année encore, l'équipe de la Mission Locale s'est engagée pour mieux écouter les jeunes de nos communes, pour mieux les accompagner dans leurs démarches d'insertion, dans l'accès à une formation ou à un emploi, pour les aider dans la résolution des difficultés qu'ils rencontrent. Qu'elles concernent leur santé, l'accès au logement et la mobilité, ou encore leurs ressources grâce à une offre de services diversifiées et à la richesse du partenariat développé, la Mission Locale s'est organisée pour apporter des réponses adaptées à chaque jeune. Cet engagement se traduit par une hausse du nombre de jeunes accompagnés en 2024.

Le chantier de la Labellisation s'est bien enclenché en 2024. En associant toutes les parties prenantes de l'association, y compris les jeunes et nos nombreux partenaires. Avec le soutien du cabinet Ithéa, nous avons pu élaborer un diagnostic, qui nous permet une lecture partagée de la situation de la jeunesse, de ses besoins et de ses attentes. Ce travail définira la feuille de route de notre association pour mieux considérer les besoins des personnes sans emploi pour mieux les accompagner.

2024 fût aussi une année complexe qui a entraîné des changements dans notre organisation suite à la disparition douloureuse d'un membre de l'équipe. La Mission Locale a quitté son antenne historique de l'Espace Commun des Solidarités, pour accueillir désormais les jeunes Chevillois sur le site CEJ devenu à cette occasion l'antenne de Chevilly-Larue.

Une année complexe aussi sur le plan financier notamment en raison du désengagement persistant de la Région Île-de-France qui impose aux Missions Locales de répondre à un appel à projet qui ne considère plus le fonctionnement socle, l'accueil, l'accompagnement, l'orientation, des structures au bénéfice d'un décompte exclusif du nombre d'entrée sur les dispositifs Région.

Sur le plan institutionnel, la Mission Locale s'est engagée en 2024 dans les travaux de structuration de l'échelon départemental et local du Réseau Pour l'Emploi, qui ont été lancés dès le début de l'année. L'orientation de ces travaux pilotés par France Travail nous interroge et nous inquiète dans sa traduction qui semble privilégier et imposer l'uniformisation des outils, des démarches d'accompagnement et à ce jour ne porte pas d'amélioration significative dans l'accompagnement des publics.

Nous souhaitons rappeler une fois encore, que la condition de réussite de ce projet, dans sa traduction effective, ne sera possible qu'en respectant les identités et particularités de chacun des membres de ce nouveau réseau et appelons l'Etat, France Travail et l'ensemble des parties prenantes à une co construction transparente et équilibrée des politiques publics d'insertion en respectant l'approche globale portée depuis plus de 40 ans par les Missions Locales. Cette approche originale, qui a fait ses preuves, consiste à accueillir et reconnaître les individus dans leur entièreté, en abordant les problématiques sociales et professionnelles de manière intégrée.

A l'heure où de nombreuses alertes sont lancées à propos des problématiques de santé mentale chez les jeunes, il serait dramatique que le rôle des missions locales soit amputé de sa spécificité d'action territoriale avec et pour les jeunes.

Je vous invite à prendre le temps de découvrir ce rapport d'activité 2024 de la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne, qui, dans un contexte mouvant a réussi à atteindre les objectifs fixés par les financeurs grâce à l'engagement et au professionnalisme déployé par les équipes pour ne laisser aucun jeune sans solutions, je les en remercie chaleureusement.

Marie Chavanon,
Présidente de la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne

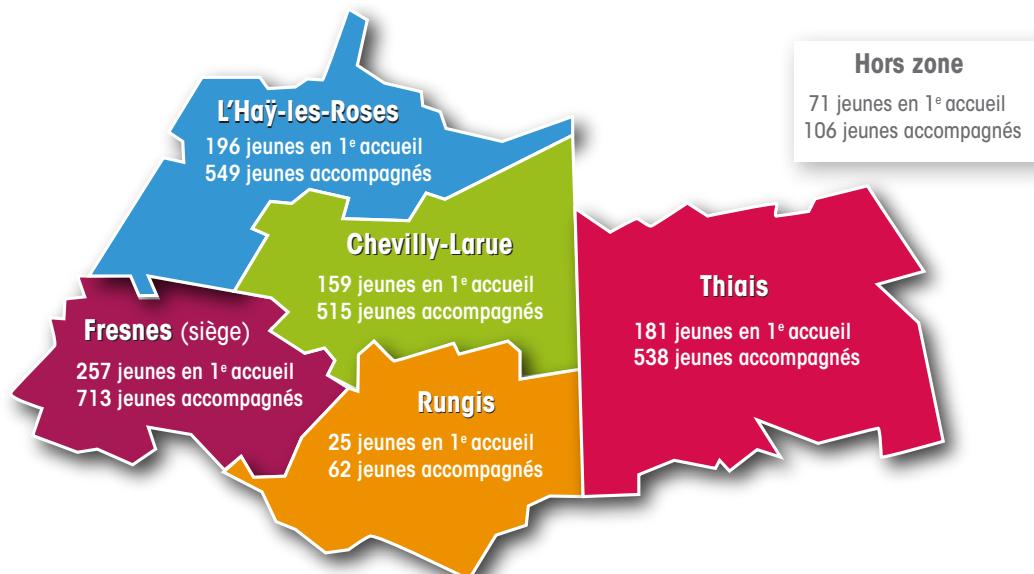
La Mission Locale Bièvre Val-de-Marne, Les chiffres clés

La Mission Locale Bièvre Val-de-Marne couvre 5 communes :

Chevilly-Larue - Fresnes - L'Haÿ-les-Roses - Rungis - Thiais soit un bassin de population de 118 835 habitants.
Les cinq communes financent la Mission Locale.

L'accueil à la Mission Locale est organisé en trois sites :

- Au siège à Fresnes sont accueillis les jeunes de Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et de Rungis
- Sur l'antenne de Thiais sont accueillis les jeunes Thiaisiens
- Le site CEJ du MIN de Rungis devient l'antenne de Chevilly-Larue et accueille des jeunes en Contrat Engagement Jeune et les jeunes chevillais



Bilan chiffré - Activité Mission Locale 2024

Contact jeunes

Premier accueil	En contact	Accompagnés	En demande d'insertion
889	quelle que soit la nature du contact 5853	entretien individuel, atelier ou info collective 2483	vus en entretien durant les 5 derniers mois 1783

La demande des jeunes au premier accueil

Emploi	Accès à la formation	Projet professionnel	Volet social*	Altérence
23 %	27,6 %	23,7 %	9 %	12,2 %

* Volet social (logement, santé, vie sociale)

Typologie des jeunes accompagnés

Aucun diplôme	Niveau V, V bis et V autre	Diplômé niveau IV et plus validé	Tranche d'âge 18 / 21 ans	Femmes
42,1 %	34,8 %	48,3 %	(la plus représentée) 49,8 %	41 %

► Les événements

89 976 événements de toute nature ont été réalisés en 2024

- 16,3 % sont des entretiens individuels, des visites, des entretiens partenaires
- 5,1 % sont des participations à des ateliers et informations collectives
- 4,3 % sont des entretiens téléphoniques

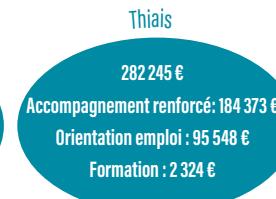
67 232 événements de nature Email, courrier, SMS

Cette forte part éclaire le travail de relance systématique effectué

► Les origines de la venue à la Mission Locale au 1^{er} accueil

- 42,1 % ont été orientés par les amis et la famille
- 4,4 % ont été orientés par France Travail
- 8,0 % ont été orientés par les services sociaux et les partenaires de l'éducation spécialisée
- 5,2 % ont été orientés par l'Education Nationale, les organismes de Formation
- 17,8 % ont été orientés par l'administration et les collectivités
- 12,0 % ont connu la Mission Locale par la voie des médias, associations
- 10,2 % se sont présentés sur une démarche personnelle

► Aides financières mobilisées pour les jeunes par communes



Les jeunes de Fresnes

Fresnes

Premiers accueils	Accompagnés	En demande d'insertion
257 jeunes	713 jeunes	543 jeunes

549 entrées en situation pour 318 jeunes, soit 44 % des jeunes Fresnois qui ont accédé à une solution

36 entrées en alternance dont

- 33 contrats d'apprentissage
- 3 contrats de professionnalisation

323 entrées en emploi dont

- 39 CDD / CDI Temps partiel
- 104 CDD Temps plein
- 108 CDD Intérim / Saisonniers
- 3 CDD Insertion
- 58 CDI Temps plein
- 9 CUI CAE / CIE
- 2 Créations d'entreprise

124 entrées en formation dont

- 59 formations du Conseil Régional
- 65 autres formations

19 immersions en entreprise

27 Service civique et contrat de volontariat

20 en maintien et re scolarisation

► Répartition par sexe des jeunes suivis

Femmes	Hommes
283	430
soit 40 %	soit 60%

► Répartition par âge des jeunes suivis

Mineurs	18 / 21 ans	22 ans et plus
53	348	312
soit 7,4 %	soit 48,8 %	soit 43,8 %

► Répartition par niveaux des jeunes suivis

Niveau III +	Niveau IV	Niveau IV	Niveau V	Niveau V	Niveau VI et V bis	Niveau
101	diplômés 218	non diplômés 109	diplômés 77	non diplômés 88	94	non précisé 26

soit 14,2% soit 30,6% soit 15,3% soit 10,8% soit 12,3% soit 13,2% soit 3,6%

Les jeunes de L'Haÿ-les-Roses



Premiers accueils	Accompagnés	En demande d'insertion
196 jeunes	549 jeunes	412 jeunes

554 entrées en situation pour 272 jeunes, soit 49 % des jeunes L'Haÿsiens qui ont accédé à une solution

30 entrées en alternance dont

- 27 contrats d'apprentissage
- 3 contrats de professionnalisation

474 entrées en emploi dont

- 54 CDD / CDI Temps partiel
- 163 CDD Temps plein
- 59 CDD Intérim
- 3 CDD Insertion
- 50 CDI Temps plein
- 6 CUI CAE / CIE
- 5 Créations d'entreprise

115 entrées en formation dont

- 53 formations du Conseil Régional
- 62 autres formations

14 immersions en entreprise

29 Services civiques et contrats de volontariat

26 en maintien et rescolarisation

► Répartition par sexe des jeunes suivis

Femmes	Hommes
233	316
soit 42 %	soit 58 %

► Répartition par âge des jeunes suivis

Mineurs	18 / 21 ans	22 et +
41	285	223
soit 7,5 %	soit 51,9 %	soit 40,6 %

► Répartition par niveaux des jeunes suivis

Niveau III +	Niveau IV	Niveau IV	Niveau V	Niveau V	Niveau VI et V bis	Niveau
81 soit 14,8 %	182 soit 33,2 %	84 soit 15,3 %	55 soit 10 %	62 soit 11,3 %	62 soit 11,3 %	23 soit 4,2 %

Les jeunes de Thiais



Premiers accueils	Accompagnés	En demande d'insertion
181 jeunes	538 jeunes	374 jeunes

350 entrées en situation pour 246 jeunes, soit 46 % des jeunes Thiaisiens qui ont accédé à une solution

27 entrées en alternance dont

- 11 contrats d'apprentissage
- 16 contrats de professionnalisation

230 entrées en emploi dont

- 31 CDD / CDI Temps partiel
- 68 CDD Temps plein
- 50 CDD Intérim / Saisonniers
- 1 CUI CAE / CIE
- 18 CDD Insertion
- 61 CDI Temps plein
- 1 Création d'entreprise

58 entrées en formation dont

- 28 formations du Conseil Régional
- 30 autres formations

16 immersions en entreprise

5 Service civique et contrat de volontariat

15 en maintien et rescolarisation

► Répartition par sexe des jeunes suivis

Femmes	Hommes
245 soit 45,5 %	293 soit 54,5 %

► Répartition par âge des jeunes suivis

Mineurs	18 / 21 ans	22 et +
30 soit 5,6 %	273 soit 50,7 %	235 soit 43,7 %

► Répartition par niveaux des jeunes suivis

Niveau III +	Niveau IV	Niveau IV	Niveau V	Niveau V	Niveau VI et V bis	Niveau
75 soit 13,9 %	230 soit 42,8 %	56 soit 10,4 %	54 soit 10 %	61 soit 11,3 %	55 soit 10,2 %	7 soit 1,3 %

Les jeunes de Chevilly-Larue



Premiers accueils	Accompagnés	En demande d'insertion
159 jeunes	515 jeunes	343 jeunes

283 entrées en situation pour 190 jeunes, soit 37 % des jeunes chevillais qui ont accédé à une solution

24 entrées en alternance dont

- **22** contrats d'apprentissage
- **2** contrats de professionnalisation

165 entrées en emploi dont

- **20** CDD / CDI Temps partiel
- **54** CDD Temps plein
- **44** CDD Intérim / Saisonniers
- **35** CDI Temps plein
- **12** CDD Insertion

66 entrées en formation dont

- **25** formations du Conseil Régional
- **41** autres formations

13 immersions en entreprise

4 Service civique

12 en maintien et re scolarisation

► Répartition par sexe des jeunes suivis

Femmes	Hommes
223 soit 43,3 %	292 soit 56,7 %

► Répartition par âge des jeunes suivis

Mineurs	18 / 21 ans	22 et +
38 soit 7,4 %	243 soit 47,2 %	234 soit 45,4 %

► Répartition par niveaux des jeunes suivis

Niveau III +	Niveau IV	Niveau IV	Niveau V	Niveau V	Niveau VI et V bis	Niveau
83 soit 15,5 %	187 soit 36,3 %	69 soit 13,4 %	44 soit 8,5 %	54 soit 10,5 %	69 soit 13,4 %	12 soit 2,3 %

Les jeunes de Rungis



Premiers accueils	Accompagnés	En demande d'insertion
25 jeunes	62 jeunes	50 jeunes

47 entrées en situation pour 32 jeunes, soit 51,6 % des jeunes Rungissois qui ont accédé à une solution

2 entrées en alternance dont

- 2 contrats d'apprentissage

33 entrées en emploi dont

- 3 CDI Temps partiel
- 6 CDD Temps plein
- 13 CDD Intérim / Saisonniers
- 9 CDI Temps plein
- 1 CUI / CIE
- 1 Création d'entreprise

6 entrées en formation dont

- 3 formations du Conseil Régional
- 3 autres formations

4 immersions en entreprise

2 en maintien re scolarisation

► Répartition par sexe des jeunes suivis

Femmes	Hommes
26 soit 41,9 %	36 soit 58,1 %

► Répartition par âge des jeunes suivis

Mineurs	18 / 21 ans	22 et +
6 soit 9,7 %	29 soit 46,81 %	27 soit 43,5 %

► Répartition par niveaux des jeunes suivis

Niveau III +	Niveau IV	Niveau IV	Niveau V	Niveau V	Niveau VI et V bis
9 soit 14,5 %	21 soit 33,9 %	13 soit 21 %	3 soit 4,8 %	5 soit 8,1 %	11 soit 17,7 %

Les solutions mobilisées

1804 entrées en situation en 2024



Détail des entrées en situation

120 entrées en alternance dont

- 96 entrées en apprentissage
- 24 entrées en contrat de professionnalisation

1108 entrées en emploi dont

- 273 CDI dont 54 Temps partiel
- 494 CDD dont 92 Temps partiel
- 46 Contrats autres (IAE, saisonniers)
- 270 CDD intérim
- 16 Contrats aidés
- 9 Créations d'entreprise / auto entrepreneurs

370 entrées en Formation dont :

- 158 formations du Conseil Régional
- 17 formations Pôle Emploi
- 94 entrées à des formations à financements spécifiques (*Etat, AFPA, autofinancement*)
- 7 entrées à l'EPIDE / Formation Armée
- 94 entrées dans d'autres formations

Les autres entrées en situation

- 67 immersions en entreprise
- 76 retours en formation initiale et maintien en scolarité
- 65 entrées en Service Civique / Contrat de volontariat



Prévenir le décrochage scolaire et accompagner L'OBLIGATION DE FORMATION DES 16-18 ANS



La Mission Locale Bièvre Val-de-Marne, partenaire de l'Éducation Nationale dans la lutte contre le décrochage scolaire est rattachée aux districts 8 et 9 représentés par les CIO de L'Haÿ-les-Roses et Choisy-le-Roi. Ce partenariat permet de coordonner l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans la recherche de solutions personnalisées pour les jeunes dès 16 ans lorsqu'ils quittent le cadre de la formation initiale ou en risque de décrochage. Nous sommes associés au repérage des élèves sans solution et avons participé en 2024 aux réunions régulières du réseau Focale. Notre implication dans ce travail partenarial précieux permet à certains jeunes de trouver des propositions adaptées évitant ainsi des ruptures avec l'Éducation Nationale et des périodes d'errance.

Les listes de jeunes identifiés comme « décrocheur » par l'Éducation Nationale remontent dans notre système

EN 2024

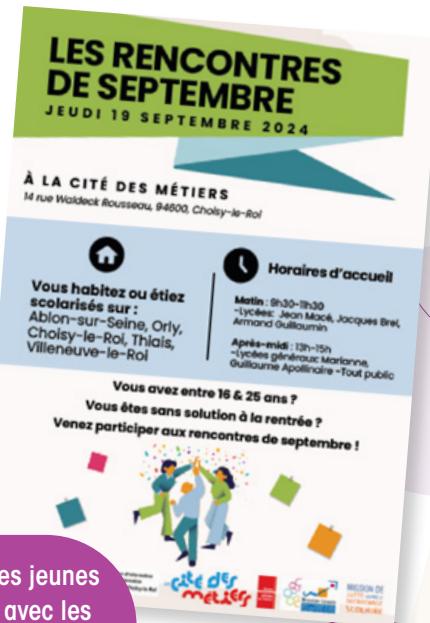
Nous avons participé aux 8 Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) et Groupe de Prévention contre le Décrochage Scolaire (GPDS) organisées sur le D8 et sur le D9. En outre, des interconnexions entre les systèmes d'information de l'Éducation Nationale permettent à la Référent de l'Obligation de Formation (la Mission Locale de contacter des jeunes identifiés comme en rupture, en décrochage scolaire, pour faire un point sur leur situation et leur proposer l'intégration d'un parcours d'accompagnement. Deux interventions dans les Lycées du territoire ont été menées en collaboration avec la MLDS et le CIO, en prévention du décrochage scolaire, afin de sensibiliser aux solutions existantes autour des thèmes de l'orientation, de la formation, de l'insertion professionnelle en sortie d'Éducation Nationale.

d'information | MILO. Elles sont traitées par la conseillère référente qui se charge de d'identifier les jeunes déjà connus par la Mission Locale, ceux qui sont rescolarisés, ceux qui se trouvent sans situations et sans solutions. Les informations traitées sont partagées avec les CIO pour une actualisation des listes. Les jeunes sans situation et sans solution sont invités à se rapprocher du CIO ou de la Mission Locale pour être accompagné dans la construction de leur projet

Deux événements marquants à destination des jeunes relevant de l'Obligation de Formation en lien avec les Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire, les CIO et la Mission Locale organisée en 2024.

- Les Rencontres de septembre à la Cité des Métiers de Choisy-le-Roi
- Les Rentrées d'octobre au CIO de l'Haÿ-les-Roses
⇒ **89 Jeunes accueillis**

Ces actions ont permis d'offrir de la visibilité aux différents partenaires, d'être force de proposition auprès des publics sans solution pour l'année scolaire 2024-2025 (Afp 16-18, Service Civique, Centre de Formation, Prépa-apprentissage...)



LES JEUNES MINEURS À LA MISSION LOCALE EN 2024

Chiffres clés & caractéristiques

154 jeunes mineurs accompagnés ⇒ **115 nouveaux dossiers créés** ⇒ **122 premiers accueils**

Les jeunes mineurs représentent **13 %** de l'ensemble des premiers accueils en Mission locale et **6 %** des jeunes accompagnés

Zone prioritaire

- **15 %** QPV
- **85 %** autre

Âge en fin de période

- **18 %** 16 ans
- **45 %** 18 ans
- **38 %** 17 ans

Âge en fin de période

- **18 %** 16 ans
- **45 %** 18 ans

► Niveau validé

	Niveau V et +	Niveau VI et Vb	Non connu
Hommes	9 %	55 %	65 %
Femmes	11 %	23 %	35 %

- **5 jeunes** RQTH
- **9 jeunes** JSMJ

Accompagnement

100 % de jeunes avec entretien ⇒ **28 %** en atelier ⇒ **72 %** en entretien individuel

► 93 % des jeunes ont bénéficié d'une solution

	En cours	Terminé
Dispositif	102 %	166 %
Situation	41 %	48 %

95 % des jeunes ont bénéficié d'une proposition

dont **92 %** dans le domaine professionnel

59 % des jeunes ont bénéficié d'une solution en fin de période

dont **43 %** en Dispositif en fin de période

dont **26 %** en Situation en fin de période

Obligation de formation

20 % de jeunes sont en respect OBF sur la totalité de la période

80 % de jeunes sont concernés par l'obligation

Taux de jours de respect OF sur la période (hors drapeaux vers EN)

► % de jeunes mineurs

Aucun jour	de 1 à 25 %	de 25 à 50 %	de 50 à 75 %	de 75 à 99 %	Toute la période	Total
38 %	4 %	10 %	10 %	18 %	20 %	100 %

Respect à fin de période (avec drapeaux verts EN)

52 % en solution de respect

48 % en non respect

30 % de jeunes en décrochage scolaire

[date de comparaison : 03/02/2025]

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MINEURS EN 2024

Propositions

1505 propositions faites

147 jeunes avec proposition ⇒ 10 propositions par jeune en moyenne



► Nb de jeunes avec proposition (taux de jeunes mineurs avec proposition)

Accès emploi	Formation	Projet professionnel	Citoyenneté	Santé	Loisirs	Logement
130	128	86	36	15	12	4

► Acte de service

	Nombre	Taux
Info. et conseil sur les offres	122	79 %
Info. et conseil sur les formations	123	80 %
Conseil sur la recherche d'emploi	55	36 %
Conseil sur l'orientation professionnelle	47	31 %
Diagnostic de la situation prof. et sociale	56	36 %
Info. et conseil sur la mobilisation	14	9 %
Info. et conseil sur la citoyenneté	30	19 %
Info. et conseil sur les aides	33	21 %



Solutions

125 jeunes ont bénéficié d'une solution [dispositif d'accompagnement ou situation pro]

227 dispositifs ➔ **118** jeunes

53 situations ➔ **42** jeunes

	Nombre	Taux
Diagnostic App.	112	73 %
CEP	43	28 %
CEJ	23	15 %
PACEA	23	15 %
JSMJ	9	6 %
PPAE	5	3 %
Tous droits ouverts	2	1 %
Parcoursup	1	1 %

	Nombre	Taux
Formation	18	12 %
Scolarité	15	10 %
Contrat Alternance	5	3 %
Emploi	3	2 %
Pmsmp / Immersions	3	2 %
AFPA 16-18	2	1 %
Service civique	1	1 %

LES SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE

Nombre de jeunes

131

Scolarité

18

Contrat Alternance

9

Drapeau vert EN sans situation prof. active dans i-milo

7

CEJ sans situation prof.active

5

Formation

4

Emploi

2

PACEA sans situation prof. active

1

Service civique

175

Total général

Le renforcement du partenariat suite à la réforme du Lycée Professionnel

Suite à la mise œuvre de la réforme du Lycée professionnel, 12 mesures ont été mises en place parmi lesquelles deux dispositifs mis en place en collaboration avec les Lycées professionnels et la Mission Locale :

• **Le Parcours d'Aménagement à la Formation Initiale Tous Droits Ouverts (PAFI-TDO)** : pour les jeunes scolarisés en situation de décrochage scolaire, et pour qui aucune solution en interne de l'établissement n'a fonctionné. Le dispositif dure 4 mois maximum. Il s'agit d'un contrat tripartite entre : le Lycée, l'élève concerné et le partenaire mobilisé (Mission Locale, AFPA 16/18, E2C, Prépa-apprentissage...). Il a pour objectif d'aménager le temps scolaire de l'élève en situation de décrochage et de construire un accompagnement adapté avec le partenaire sollicité. À l'issue de ces 4 mois, l'élève décide de maintenir sa scolarité ou de continuer l'accompagnement avec le partenaire mobilisé durant ce dispositif.

• **Le Parcours Ambition Emploi** : Concerne les jeunes sortant de terminale de Lycée professionnel, ayant eu leur diplôme ou non et se retrouvant sans situation à la rentrée de septembre. Le contrat a une durée de 4 mois Maximum et est conclu entre le Lycée Professionnel, le jeune et la Mission Locale. L'objectif est d'accompagner le jeune dès septembre, avec un maintien du statut scolaire durant le contrat. À l'issue, l'élève perd son statut scolaire et conserve l'accompagnement, pour son insertion professionnelle avec la Mission Locale s'il n'a pas trouvé de solution.

• **Le Parcours Avenir Pro :** Confié aux Missions Locales au premier trimestre 2024, le parcours est constitué d'un cycle de trois ateliers destiné aux élèves de terminale professionnelle qui n'envisagent pas de poursuite d'étude mais souhaitent s'orienter vers une insertion professionnelle :

- ▶ Faire le point sur mes compétences
- ▶ Organiser efficacement ma recherche d'emploi
- ▶ Convaincre en entretien d'embauche

Le partenariat renforcé avec les Lycées professionnels des secteurs du D8 et du D9 nous a permis de programmer plusieurs ateliers en 2024.

La mise en application du PAFI-TDO a permis à deux élèves d'être co-accompagnés en 2024.

En 2024, nous sommes intervenus au Lycée Pauline ROLAND et au Lycée Frédéric Mistral, auprès des élèves de terminale professionnelle pour assurer des ateliers du Parcours Avenir Pro. Les consignes tardives de justification de ces interventions ne nous pas permis de valoriser l'ensemble de nos interventions dans I MILO pour l'années 2024.



L'orientation

Parce que la question de l'orientation est une étape complexe qui nécessite une approche spécifique, La Mission Locale Bièvre Val-de-Marne propose une offre de service innovante dédiée au parcours d'orientation et au projet professionnel !

L'orientation professionnelle aide les personnes à réfléchir sur leurs envies, leurs centres d'intérêt, leurs qualifications et leurs compétences, et, à comprendre le marché du travail et les systèmes éducatifs en articulant ces informations avec la connaissance qu'elles ont d'elles-mêmes.

Les conseillers de la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne veillent à ce que les jeunes accompagnés puissent faire un choix éclairé de leur future voie professionnelle pour ensuite identifier le chemin le plus judicieux pour y parvenir.

Des informations et des conseils sur le thème de l'Orientation professionnelle :

Au cours de l'année 2024, plus de 250 jeunes ont reçu des informations et conseils sur les différents dispositifs de l'orientation scolaire et professionnelle (CIO, Salons de l'étudiant, des métiers, de l'apprentissage, PADJ, offres de services de la Mission locale etc.).

Le Start-Up

- Proposé à l'ensemble des jeunes inscrits à la Mission Locale, il constitue la première étape indispensable liée à l'élaboration du projet socio-professionnel des jeunes. Cet atelier sert à co-construire les phases et les objectifs de son accompagnement sur les thèmes tels que l'orientation, l'emploi, la formation, la santé, le logement, etc.
- Cet atelier d'une durée d'heure trente mobilise l'outil en ligne PARCOUREO. Il se déroule chaque semaine sur le site de Fresnes. Les jeunes sont invités à répondre à 55 questions sur leurs intérêts professionnels et leurs motivations au travail. Le conseiller qui anime l'atelier prend un temps avec les jeunes à l'issu du questionnaire pour échanger sur les premiers métiers ou domaines professionnels identifiés. Les résultats de ce questionnaire d'orientation sont ensuite repris en entretien individuel par le conseiller référent du jeune et permettent d'identifier avec lui les leviers les plus adaptés pour la mise en œuvre de son projet.

► Au total **308 jeunes** ont pu participer à cet atelier d'orientation

	Femmes	Hommes
Atelier start-up en présentiel	139	157
Atelier start-up à distance	7	5



Découverte des métiers en Réalité Virtuelle à la Mission Locale !

Une découverte immersive des métiers et des environnements de travail avec les casques de réalité virtuelle Métiers 360 est proposée deux fois par mois par la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne.

Cette proposition ludique vise des objectifs multiples et adaptés à la demande des jeunes :

- La découverte des métiers pour se donner de nouvelles idées et rester curieux
- Approfondissement de la connaissance du domaine professionnel pour faire un choix éclairé
- Identifier les savoir-être et les savoir-faire pour se préparer à l'étape de mise en œuvre
- Confronter la représentation et les préconçus d'un métier et sa réalité

Notre objectif ?

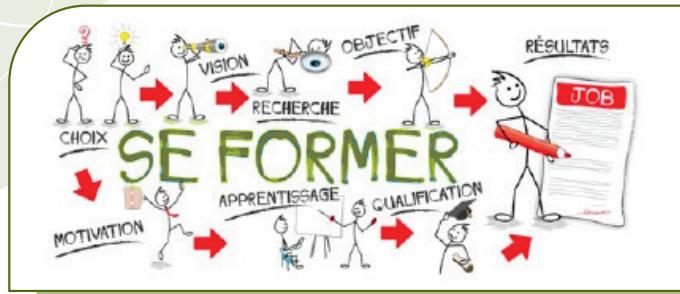
Renforcer la diversité des choix professionnels chez les jeunes.

L'originalité de cet atelier lui attribue un grand succès et les jeunes reviennent visionner les vidéos plusieurs fois.

⇒ **80 participants sur l'année 2024**
au cours des 17 sessions organisées



L'Espace Formation : accompagner la montée en compétences des jeunes !



744 jeunes accueillis
sur l'Espace Formation
en 2024

L'Espace Formation, une offre de services adaptée ouverte à chaque jeune :

En accès libre, l'espace formation sert d'appui aux jeunes dans leur recherche de formations et d'alternance. Deux conseillères spécialisées y reçoivent le public sur le flux dans un espace équipé de postes informatiques.

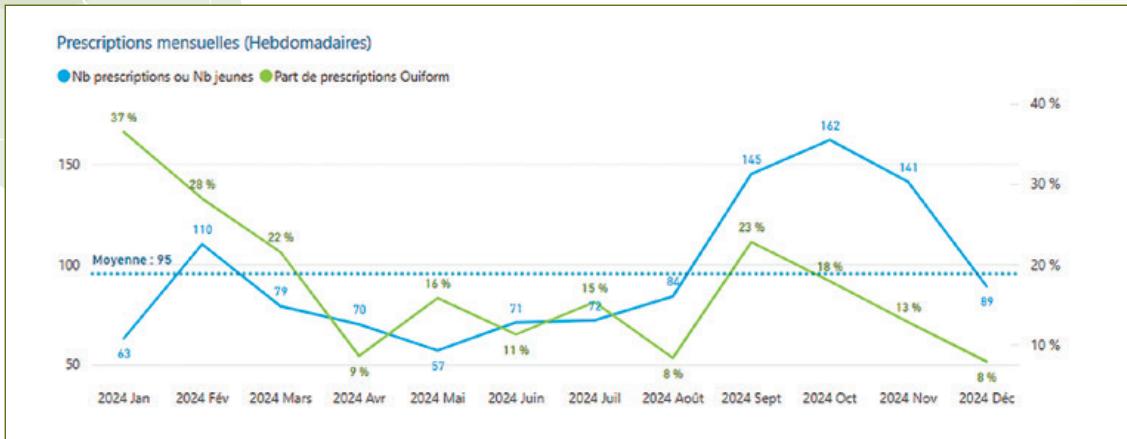
L'espace Formation permet :

- de construire son projet de formation
- d'être orienté sur les métiers et les parcours d'accès spécifiques
- de se renseigner sur les formations disponibles sur les sites spécialisés tels que Défi Métier, Oriane, Ouiform
- d'être aidé dans l'ouverture et l'utilisation de son Compte Personnel de Formation, du Projet de Transition Professionnel, dans l'accès à des Aides Individuelles à la Formation, OPCO, aides liées à l'alternance
- d'être accompagné pour postuler auprès des offres des Développeurs de l'Apprentissage Territorial, des entreprises et centres de formation partenaires, sur les parcours d'accès à la qualification (prépa-apprentissage, École de la 2ème Chance, Epide, PEE, Compétences de Base Professionnelles, CLEA)
- d'être suivi dans l'intégration en formation
- de participer à des évènements collectifs

Les publics de l'Espace Formation : En 2024, l'Espace Formation a enregistré **744 visites** dont **381 femmes** et **363 hommes**

- 168 Chevillais
- 212 Fresnois
- 200 L'Haÿsiens
- 16 Rungissois
- 140 Thiaisiens
- 8 Autres communes

Les entrées en formation 2024



Objectif général de formation

Remise à niveau	_____	23 %
(Re) mobilisation	_____	23 %
Professionnalisation	_____	26 %
Perfectionnement	_____	7 %
Certification, qualification	_____	56 %
Obsolète	_____	1 %

Nombre de prescriptions **1143 jeunes**
L'évolution par rapport à l'année précédente est de **31 %**



Les entrées en formation du 01/01/2024 au 31/12/2024

Entrées en formation et taux d'abandon par année et mois

• Entrées en formation • Taux d'abandon



L'Alternance

En 2024, la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne a poursuivi son accompagnement et ses actions en direction du public en recherche d'une alternance avec le dispositif *Orienter vers l'apprentissage* en assurant un accueil dédié dans les Espaces Emploi et Formation.

L'Alternance en chiffres

120 jeunes sont entrés en situation d'alternance en 2024

- **96** en contrat d'apprentissage
- **24** en contrat de professionnalisation

Une programmation Alternance riche et diversifiée

De janvier à décembre 2024 : Un partenariat constant avec les CFA du territoire de la mission locale (Afral ; CFA Médéric, CFA 94, CFA P'AIRFORM, La Poste, Weno Alternance, etc...) a aussi permis de positionner les bénéficiaires tous au long de l'année sur des actions d'apprentissage proposées et des prépas apprentissage.

71 jeunes ont participé aux événements programmés sur le thème de l'Alternance en 2024

Avec les JO 2024 : un partenariat avec les centres de formation et les CFA proposant les métiers de la sécurité a été renforcé.

➡ Une découverte métiers de la sécurité a été proposée avec le CFA P'AIRFORM sur les métiers suivants : Agent d'accueil / Bagagiste / Agent de sécurité



Le Parcours Logistique : Une action partenariale professionnalisante !

Avec le MIN de Rungis, l'aéroport d'ORLY et un important tissu commercial, la manutention mécanisée est un domaine très présent sur le territoire de la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne. Ce domaine d'activité attire de nombreux demandeurs d'emploi et nécessite des compétences, certes rigoureuses et rapidement accessibles par une formation de courte.

L'objectif visé par cette action consiste à faciliter la reprise ou la mise à l'emploi pour des demandeurs d'emploi principalement issus des QPV et quartiers de veille, qui ont pour projet la logistique et la manutention.

Ce Parcours professionnalisant s'organise sur 5 semaines. Il s'articule en plusieurs phases, dont une période de stage en entreprise et la formation qui prépare à la validation des CACES 1, 3 et 5, pour qualifier et accompagner le public vers un emploi durable dans le domaine.

Portée par la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne, ce parcours est réalisé en partenariat avec l'organisme de formation FLOBEL et financé dans le cadre des fonds Politique de la Ville en 2024.

Le déroulé



Le Parcours Logistique [suite]

6 jeunes ont intégré le Parcours Logistique qui s'est déroulé du 4 novembre au 4 décembre 2024

Cette nouvelle collaboration avec le centre de formation Flobel nous a permis de proposer aux jeunes candidats un parcours de formation adapté et bienveillant. Les 6 participants ont validé complètement l'ensemble des CACES préparés.

⇒ **6 jeunes** ont obtenu la partie théorique

⇒ **6 jeunes ont obtenu le CACES 1A** correspond aux *transpalettes à conducteur porté* (hauteur de levée $\leq 1,20\text{m}$)

⇒ **6 jeunes ont obtenu le CACES 3** qui permet de conduire des engins de chantiers de 6 tonnes au maximum. Il s'agit surtout des engins de manutention de catégorie 3. L'objectif principal de formation CACES 3 est de permettre aux apprenants de conduire un chariot élévateur en porte-à-faux

⇒ **6 jeunes ont obtenu le CACES 5** aboutit à un certificat permettant de conduire des engins de manutention de catégorie 5. C'est le cas des chariots élévateurs à mât rétractable.

Répartition par ville

Chevilly-Larue	4
Fresnes	1
L'Haÿ-les-Roses	1
Rungis	2

Dont 5 jeunes résidants d'un QPV



L'emploi

L'espace emploi, un lieu ressource !

L'espace emploi, un lieu d'accueil favorisant l'employabilité du public !

Ouvert en libre accès et sans rendez-vous tous les jours de la semaine, l'accompagnement au sein de l'Espace Emploi est souple et adaptée à la demande des jeunes de manière à leur apporter des propositions, des réponses ciblées et personnalisées tant au niveau de la recherche d'un emploi, que sur la création des outils de candidature (CV, lettre de motivation). Il permet une mise en relation entre le jeune et les entreprises.



Innover en faveur de l'emploi avec un atelier ludique !

Des rendez-vous mensuels ludiques sont proposés aux jeunes de la Mission Locale pour leur permettre de mieux se préparer à rencontrer leur futur employeur. Pour dédramatiser cette étape du processus de recrutement et passer les messages importants, notre équipe a construit un **Atelier Serious Game** sur le thème de l'entretien d'embauche.



En chiffres !

En 2024, l'Espace emploi a enregistré **928 visiteurs** en démarche individuelle et **500** en collectives

► Fréquentation de l'Espace Emploi en 2024 / Nombre des jeunes en accueil

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
124	113	74	61	85	60	75	81	62	87	51	55

La relation entreprise Développer le lien à l'entreprise est un axe prioritaire !

Un partenariat de confiance en faveur des jeunes !

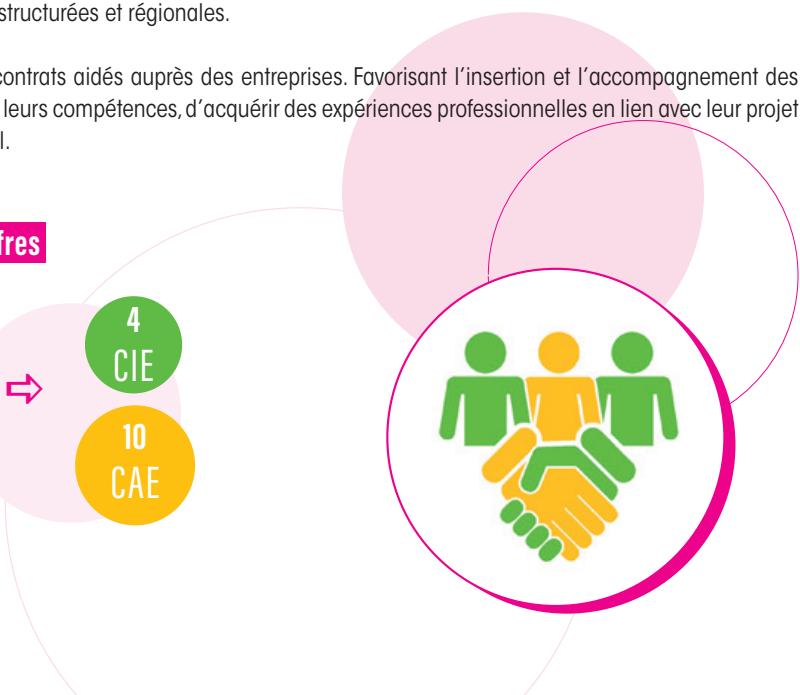
L'offre de services de la Mission Locale à destination des entreprises est conçue pour s'adapter le mieux possible à leurs besoins, afin d'apporter les propositions les plus qualitatives possibles.

L'équipe emploi accompagne les entreprises tout au long du processus de recrutement : depuis la définition des besoins et de l'élaboration des fiches de poste à l'accompagnement post recrutement, elle se présente comme un facilitateur pour fluidifier toutes les étapes d'un recrutement réussi.

La qualité et la reconnaissance de notre offre de services nous permet de fidéliser la relation avec les recruteurs et facilite ainsi la création d'opportunités au bénéfice des jeunes en recherche d'emploi. Des collaborations facilitées avec un travail en réseau, organisées par L'ARML qui permettent d'apporter nos services aux entreprises avec des réponses structurées et régionales.

La Mission Locale s'est mobilisée dans la promotion des contrats aidés auprès des entreprises. Favorisant l'insertion et l'accompagnement des jeunes dans l'emploi, ils ont permis au public de développer leurs compétences, d'acquérir des expériences professionnelles en lien avec leur projet et d'avoir une solide connaissance du monde professionnel.

Les contrats aidés en chiffres



• L'EMPLOI ET L'ALTERNANCE AU CŒUR DES DEMANDES

Les offres d'emploi collectées par la Mission Locale en 2024 et proposées aux jeunes accompagnés

Contrat ou thème	Nb propositions												Total
	a Agriculture et pêche	d Commerce Vente Gde distribution	f BTP	g Hôtel Rest Tourisme Loisirs	h Industrie	i Installation maintenance	j Santé	k Serv personnes et coll	m Support à l'entreprise	n Transport et logistique	z non défini		
CDD temps partiel	5	2		25							9		41
CDD temps plein		18		52	1	4	10	12	13		1		109
CDI temps partiel				2				2					4
CDI temps plein	1	13	6	22	1	16	3	8	5	71			146
Contrat d'apprentissage		15	2	1			1	2	1				22
Contrat de professionnalisation						1				3			4
Contrat unique d'insertion secteur marchand				6				6	15				29
Contrat unique d'insertion secteur non marchand					10					1			11
Emploi d'avenir secteur non marchand								3					3
Insertion				13		15	2				1		31
Intérim	6	1	5	13	10			8	1	91			135
PMSMP ou autre immersion		8		8									8
Service Civique (SC)								1			2		3
Total	12	57	34	133	27	23	14	42	39	173	2	546	

• En 2024, 113 entreprises nous ont confié des offres au bénéfice des jeunes accompagnés par la Mission Locale

► Les entrées en Emploi en 2024

CDD ou CDI Temps partiel	142
Alternance	120
CDD durable	56
CDD non durable	613
CDI	215
Contrats aidés	56
Non salariés	9

Des ateliers, des recrutements collectifs ...

Le projet **Ateliers Contact recrutement** vise à faciliter et à professionnaliser la rencontre de notre public avec les entreprises qui recrutent. Cette action s'organise en trois temps : un temps de prospection entreprise et d'identification de candidats, un temps de préparation des candidats, un temps de rencontre entre l'entreprise et les candidats sous la forme d'une présentation générale suivie d'entretiens individualisés.

Ce projet complémentaire avec notre action « animation territoriale autour de l'emploi » vise de façon plus fine à :

- **Faciliter la rencontre** entre les jeunes inscrits en mission locale et des représentants d'entreprise
- **Développer la connaissance** du marché du travail et des secteurs porteurs pour notre public.
- **Assurer la promotion** des contrats aidés auprès des employeurs éligibles, notamment les PEC (Parcours Emploi Compétence)
- **Assurer la promotion** des contrats en alternance

Ces ateliers permettent aux jeunes inscrits à la Mission Locale de mieux rencontrer les structures qui recrutent.

En amont de l'**Atelier Contact recrutement**, le parcours proposé aux jeunes se décline en plusieurs étapes :

- **Valider un projet professionnel** construit et réaliste avec son conseiller.
- **Élaborer ses outils de communication** dans le cadre des ateliers proposés à la Mission Locale.
- **Suivre une préparation à la recherche d'emploi** et une simulation d'entretien d'embauche individuelle.

Lors de ces ateliers, les entreprises et organismes de formation présentent leurs activités, leur mode de recrutement et la spécificité de leurs métiers. A la suite des présentations, les jeunes sont reçus pour un premier entretien de recrutement de type Job meeting.



• Mise en perspective des sessions collectives en 2024...

en 2024

	Nbre de présents	Nombre entretiens	Candidatures retenues
Métiers de la sécurité	19 janvier - 9 présents	9	2
AKTO Hôtellerie	20 février - 19 présents	8	2
Métiers du sport	22 mars - 12 présents	7	3
AKTO sécurité	18 mars - 7 présents	7	2
ASK Formation Métiers de l'hygiène	13 mars - 11 présents		6
AKTO et Derichebourg	3 avril - 7 présents	5	2
Kangourou Kids	25 mai - 7 présents	2	2
IKEA Thiais	28 mai - 8 présents		3
IFOCOP	19 juin - 3 présents		1
Citizen's day	20 juin - 13 présents		
AKTO propreté	26 juin - 5 présents	5	3
Recrutement Hippopotamus (AKTO restauration)	15 juillet - 4 présents	4	1
Recrutement ASK Formation (AKTO propreté indust.)	11 septembre - 3 présents	3	1
Recrutement SECURITAS	22 octobre - 11 présents		4
Salon de l'artisanat	15 novembre - 5 présents		1
Sortie Belle Epine (Prospect. candidatures spontanées)	5 novembre - 6 présents	22	2
Recrutement collectif ACTUAL POEI Esp. verts	21 novembre - 8 présents		1
Recrutement collectif ACTUAL POEI Esp. verts II	5 décembre - 6 présents		2
Recrutement HUMANDO - Postiers à vélo	12 décembre - 6 présents	22	2
Recrutement WENO ALTERNANCE	15 décembre - 11 présents		4

Les nouveaux ateliers en 2024 ...

Mon image numérique

Voici les sujets qui sont abordés dans cet atelier :

Qu'est-ce que l'image numérique ?

L'importance de notre image numérique

Comment visualiser et contrôler notre image numérique

Exercice pratique (analyse de nos comportements sur internet)

Créer et améliorer son image numérique sur Linkedin



Communiquer de façon professionnelle

Voici les sujets qui sont abordés dans cet atelier :

Qu'est-ce que la communication professionnelle ?

L'importance de la communication verbale et non verbale

Prendre conscience de notre communication professionnelle

Analyse de la communication en situation professionnelle

Créer et améliorer sa communication à travers un Pitch

L'atelier Primo CV

Destiné aux jeunes qui ne sont pas à l'aise dans la création d'un cv, ou qui n'ont pas beaucoup d'expérience

L'objectif est d'accompagner les jeunes dans l'élaboration de leur CV

Mettre en valeur ses qualités et compétences

Comprendre l'intérêt du CV

L'atelier PIX

Pour se familiariser avec les outils numériques

Montrer l'importance de la maîtrise du numérique pour l'insertion sociale et professionnelle

Évaluer avec fiabilité le niveau de compétence numérique des bénéficiaires, pour leur proposer des actions de formation ou d'accompagnement adaptées

Stimuler leur envie d'apprendre et de progresser

Développer leurs compétences et visualiser leurs progrès

Valoriser leur niveau en acquérant un badge ou une certification

L'insertion par l'Activité économique

L'IAE (L'Insertion par l'Activité Économique) permet à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un contrat de travail.

L'IAE s'adresse aux personnes particulièrement éloignées de l'emploi :

- Chômeurs de longue durée
- Personnes qui touchent des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH...)
- Jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté
- Travailleurs reconnus handicapés

Pour bénéficier de l'IAE, il faut signer un contrat de travail spécifique avec une de ces structures :

- Entreprise d'insertion (HEP, URBAN ENVIRONNEMENT)
- Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (Pro Emploi, Humando, JANUS...)
- Ateliers et Chantiers d'Insertion (Au fil de l'eau, Andes...)
- Association Intermédiaire (Fresnes Services, AEF...)

Le contrat en IAE est renouvelable dans la limite en principe d'une durée totale de 24 mois.

Un salarié embauché dans le cadre d'une IAE bénéficie, notamment avant de sortir du dispositif, d'un suivi et d'un accompagnement renforcé (évaluation, ateliers de recherche d'emploi, bilan de compétences...). L'IAE constitue un tremplin vers un emploi stable et durable.

Accompagnement des jeunes vers l'IAE

99 jeunes ont été positionnés avec notre soutien sur la **Plateforme de l'inclusion** en 2024 dans des domaines variés tels que le Bâtiment, la Logistique, la Navigation fluviale et la Restauration.

24% des candidatures ont été acceptés

42% des candidatures ont été refusés

34% des candidatures sont en cours de traitement

Les structures de l'IAE font face à de nombreuses candidatures ce qui engendre des délais de traitement importants qui participent à décourager certains candidats.

Niveau scolaire des jeunes entrés dans les contrats en insertion

Le public majoritairement représenté sont les jeunes de niveau V (CAP, BEP) qui ont bénéficié de ces contrats.

A contrario, les jeunes de niveau III (Bac +2) sont peu représentés.

La référence IAE mise en place à la Mission Locale depuis plusieurs années, offre des plages d'accueil spécifiques pour permettre aux jeunes de bien comprendre les particularités du contrat d'insertion, et les aider à postuler.

Les partenariats notamment avec le Grand Paris Express et LOGI-PASS, autour des métiers du Bâtiment, et avec les Restaurants du Cœur de Rungis ont permis plusieurs embauches. Ces contrats peuvent aller jusqu'à 24 mois avec la possibilité pour les jeunes de se former en complément du développement leur expérience professionnelle dans un cadre sécurisé. Cette pluie-value en terme de compétence professionnelle leur permettra par la suite d'intégrer plus facilement un emploi stable en entreprise.

Plusieurs recrutements collectifs se sont organisés en 2024 avec l'EPT Grand Orly Seine Bièvre pour présenter des offres d'insertion à pourvoir dans le secteur du bâtiment, des travaux publics, de la logistique mais également de l'administratif.

D'autres partenariats et recrutements collectifs sont en cours d'élaboration pour l'année 2025, ce qui permettra à un nombre plus important de jeunes d'accéder à l'emploi par ce biais.

Le partenariat Mission Locale / France Travail

En 2024, **164 jeunes** sont entrés en cotraiteance, dont **14.6%** sont des jeunes qui résident en QPV

Les sorties 2024

325 jeunes sont sortis de la cotraiteance en 2024 toutes cohortes confondues

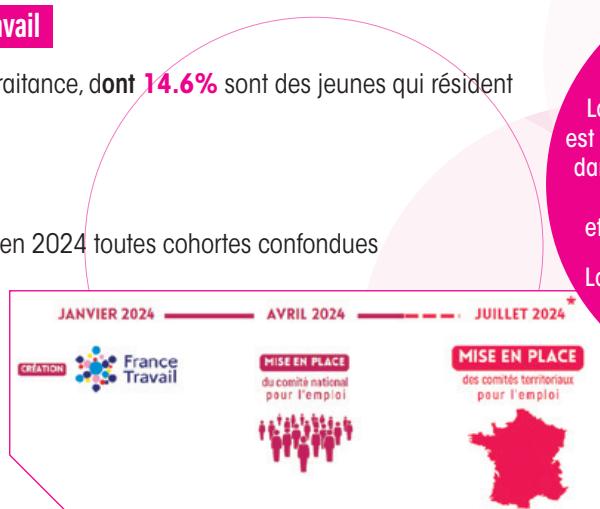
92 pour reprise d'emploi

18 pour limite d'âge (+ de 26ans)

56 pour radiation Pôle Emploi

15 pour déménagement

123 jeunes pour abandon



LES ACTIONS PARTENARIALES

La Mission Locale Bièvre Val-de-Marne est investie depuis de nombreuses années dans l'animation territoriale sur le thème de l'emploi et organise des forums et des actions de recrutement collectif.

La préparation de ces actions mobilise l'ensemble des acteurs de l'emploi du territoire.

Les dispositifs d'accompagnement renforcé

Le CEP (Conseil en évolution professionnelle)

Le CEP en chiffres Pour la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne :

767 jeunes sont entrés dans le cadre du dispositif CEP en 2024

Le PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie)

Créé par l'article 46 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels qui rénove le droit à l'accompagnement des jeunes, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Cependant l'arrivée du Contrat d'Engagement Jeune n'étant pas intégré en son sein, il n'est plus proposé systématiquement.

Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification et à la volonté des jeunes « d'arrêter de les mettre dans des cases ».

Il s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement.

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) a été mis en place le 1er janvier 2017 à la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne, il permet, de par sa déclinaison du Droit à l'accompagnement par phases et objectifs à atteindre, de répondre aux attentes du Conseil en évolution professionnelle. Il est initié à la suite de la réalisation d'un diagnostic approfondi de la situation du jeune accompagné. La phase de diagnostic approfondi se déroule en 2 temps : un diagnostic de la demande professionnelle notamment via participation à un atelier Start 'Up (atelier d'orientation première permettant un éclairage métiers) et un diagnostic social global réalisé par les conseillers accompagnant les jeunes. A l'issue de ce diagnostic, le jeune signe son contrat PACEA pour démarrer ses phases d'accompagnement.

Le PACEA en chiffres

Au total, 635 jeunes sont entrés dans ce dispositif en 2024 et 1294 jeunes ont bénéficié du PACEA pendant l'année

Typologie du public entré dans la mesure

- 44,1 % de femmes
- 3,8 % de mineurs
- 15,3 % part des QPV
- 19,5 % part des jeunes sans qualification

651 jeunes sont sortis du dispositif en 2024 dont

- 118 pour abandon
- 234 pour accès à l'autonomie (sortie en emploi / formation)
- 38 pour déménagement
- 34 pour atteinte de la limite d'âge (26 ans)
- 3 pour non-respect des engagements
- 90 pour durée maximale de parcours
- 139 pour réorientation vers un autre dispositif

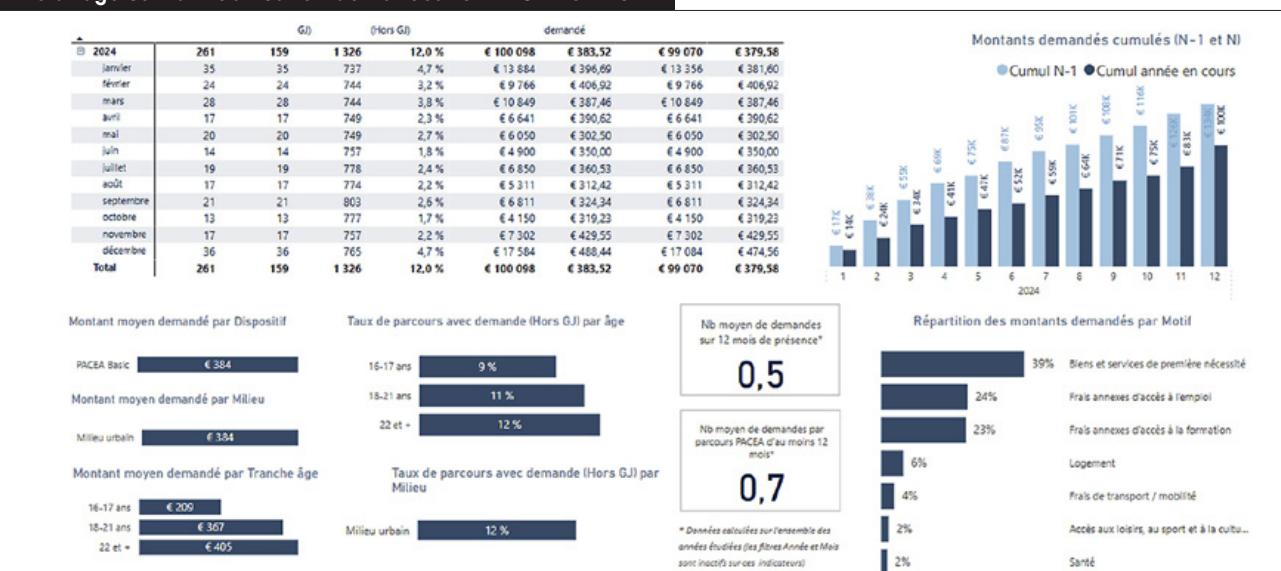
Nombre de PACEA en cours à la fin de la période

→ 671

L'allocation PACEA

En 2024, l'enveloppe budgétaire distribuée dans le cadre de l'allocation PACEA s'élève à 99 070 €

Éclairage sur la mobilisation de l'allocation PACEA en 2024



Le Contrat d'Engagement Jeune

Le Contrat d'Engagement Jeune propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes. Il est mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales.



Le CEJ est un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois* pour les jeunes en fonction de leur profil, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.

**La durée de l'accompagnement pourra exceptionnellement aller jusqu'à 18 mois.*

Quand un jeune signe son contrat, il bénéficie de :

- 1- Un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable
- 2- Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- 3- Une allocation pouvant aller jusqu'à 552,29 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements

Parmi les jeunes éloignés de l'emploi, certains cumulent des difficultés de tous ordres : accès au logement, santé, mobilité limitée, distance aux institutions, faible niveau de qualification, ou encore des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance, sortant de prison, mineur non accompagné, etc.

Des moyens spécifiques ont été engagés pour mieux repérer, mobiliser et accompagner ces jeunes par des voies adaptées.

Ainsi, les parcours proposés dans le cadre du CEJ « Jeunes en rupture » visent à répondre prioritairement à l'ensemble des freins à l'insertion professionnelle auxquels ces jeunes sont confrontés.



Le Contrat d'Engagement Jeune 2024 en chiffres

Les entrées en 2023 et 2024

En 2023, l'objectif d'entrée en CEJ pour la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne était fixé à 315 jeunes et significativement atteint.

Au regard des résultats obtenus précédemment, cette objectif a été revu à la hausse pour l'année 2024 et limité à **330 jeunes** entrées dans ce dispositif



	Entrées CEJ 2023	Entrées CEJ 2024
Nb Hommes	188	182
Nb Femmes	136	148
Nb Jeunes en QPV	47	55
Nb Mineurs	27	24
Total des entrées	324	330

	Domiciliation jeunes en 2023	Domiciliation jeunes en 2024
Fresnes	118	118 (dont 1 QPV)
L'Haÿ-les-Roses	103 (dont 33 QPV)	98 (dont 34 QPV)
Rungis	6	5
Chevilly-Larue	56	57 (dont 11 QPV)
Thiais	41 (dont 14 QPV)	52 (dont 9 QPV)

Les sorties en 2023 et 2024

Ces chiffres représentent le nombre de jeunes sorties du dispositif en 2023 et 2024

	Sorties CEJ 2023	Sorties CEJ 2024
Nb Hommes	205	176
Nb Femmes	130	155
Nb Jeunes en QPV	46	63
Nb Mineurs	21	14
Total des entrées	335	330

Domiciliation des jeunes sorties en Contrat d'Engagement Jeune en 2023 et 2024

Ville	Domiciliation jeunes en 2023	Domiciliation jeunes en 2024
Fresnes	125 (dont 1 QPV)	118 (dont 1 QPV)
L'Haÿ-les-Roses	91 (dont 34 QPV)	96 (dont 34 QPV)
Rungis	10	7
Chevilly-Larue	68 (dont 1 QPV)	57 (dont 11 QPV)
Thiais	41 (dont 10 QPV)	52 (dont 9 QPV)

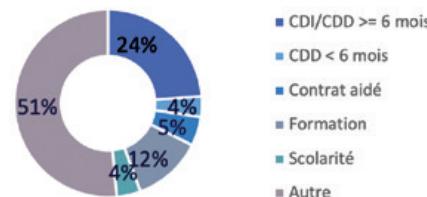
Suivi des situations à la sortie du dispositif :

Ces chiffres représentent les situations des jeunes à la sortie du dispositif en 2023 et en 2024.

Comparé à l'année 2023, nous pouvons observer une baisse du nombre de jeune sortie du dispositif en situation d'emploi en CDI/CDD >= 6 mois et de retour en scolarité.

En revanche le nombre de sorties en CDD inférieur à 6 mois, en formation et en contrat aidé est en augmentation.

Situations des jeunes à la sortie du dispositif en 2024



► **31 jeunes** ont bénéficié d'une prolongation du dispositif pour une durée de 3 à 6 mois supplémentaires



LES SORTIES POSITIVES 2023		LES SORTIES POSITIVES 2024	
EMPLOI		EMPLOI	
CDI / CDD >= 6 mois	CDD < 6 mois	CDI / CDD >= 6 mois	CDD < 6 mois
101	14	81	12
FORMATION		FORMATION	
22		41	
SCOLARITE		SCOLARITE	
23		14	
CONTRAT AIDE		CONTRAT AIDE	
5		17	

LES AUTRES SORTIES					
Année	Sortie + 26 ans	Démissions / Non-respect des engagements	Déménagements	Sorties anticipées	Sortie à terme
2023	9	42	21	40	69
2024	8	55	11	27	120

L'année 2024 s'est inscrite dans une volonté affirmée d'amélioration continue du dispositif Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) proposé par la Mission Locale Bièvre-Val-de-Marne. Le nombre de jeunes entrants en CEJ a atteint l'objectif fixé, avec un total de 330 jeunes accompagnés, ce qui représente un léger ajustement par rapport aux 324 jeunes de 2023. Les actions menées ont permis de diversifier les propositions faites aux jeunes et ont eu un impact sur les situations à la sortie du dispositif. Si nous constatons une baisse des sorties des jeunes du CEJ en CDI/CDD de plus de six mois, ce constat est contrasté par une hausse des sorties en formation et en contrat aidé.

Le suivi des jeunes à la sortie du dispositif révèle des points d'amélioration, notamment un nombre croissant de jeunes qui bénéficient de prolongations, signe de l'adaptation du suivi aux besoins individuels. Cependant, l'augmentation des sorties anticipées et des sorties pour non-respect des engagements montre qu'il reste encore des défis à relever pour assurer une insertion durable. Si la notion d'engagement portée par l'ensemble de l'équipe a du sens dans la mise en œuvre du CEJ



Pour l'année prochaine, l'objectif est d'optimiser l'accompagnement pour limiter les sorties négatives, renforcer les partenariats avec des acteurs de l'emploi et de la formation, et continuer à ajuster le dispositif afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des jeunes. De plus, une attention particulière sera portée à la diversification des solutions d'insertion, notamment à travers le soutien accru à la formation et aux contrats aidés, afin de maximiser les chances de réussite à long terme pour les jeunes suivis.

Les actions mises en place en partenariat

Des partenaires mobilisés sur des thématiques variées avec un objectif : s'ouvrir sur le monde pour gagner en autonomie. Ces ateliers servent aux jeunes pour mieux connaître leur environnement.

PRÉVENTION SUR LE BIEN-ÊTRE

Programme d'éducation pour la santé animée par le Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes (CRIPS)

Le CRIPS Île-de-France a animé quatre ateliers dans le cadre de son programme d'éducation à la santé, abordant des thématiques cruciales pour le bien-être des jeunes. Ces ateliers se sont concentrés sur :

- Le bien-être : Analyse des besoins fondamentaux, de l'équilibre alimentaire et du plaisir, exploration des normes sociales, de la diversité corporelle et de l'importance de la confiance en soi pour le bien-être personnel.
- Les écrans et les jeux vidéo : Sensibilisation aux impacts des réseaux sociaux et des jeux vidéo, prévention du cyber-harcèlement, réflexion sur le droit à l'image et l'importance de la déconnexion...
- La prévention des consommations de drogues : Exploration des motivations à consommer, des effets sur la santé, des stratégies de réduction des risques, des différents types d'usage, et des pressions sociales. L'atelier inclut également des informations sur l'orientation et l'accès aux soins.

4 interventions ont eu lieu au cours du deuxième semestre de l'année, visant à informer et sensibiliser les jeunes sur des enjeux de santé publique majeurs. **32 jeunes ont pu en bénéficier.**



Action Santé et Bien-Être en partenariat avec AERA :

Cette action est animée dans le cadre de la sensibilisation et de la prévention sur la question de la santé physique et psychique de temps d'échange et de débats, entre les co-animateurs et les jeunes eux-mêmes. Mieux se connaître pour gagner en confiance, l'équipe d'AERA intervient chaque mois sur les groupes, et reste à l'écoute des jeunes qui souhaitent un accompagnement individuel et d'une orientation vers des professionnels de santé compétents.

Promouvoir la santé menstruelle animé par l'association Règles élémentaires

Cette action vise à sensibiliser à la santé menstruelle en déconstruisant les tabous et en remettant en question les préjugés associés aux règles, dans l'objectif de bâtir une société plus inclusive et d'atténuer les inégalités. Les objectifs principaux de cette initiative sont de comprendre la physiologie des menstruations et des cycles menstruels, d'analyser les croyances sociales et culturelles qui entourent les règles, et de mettre en lumière les effets de la précarité menstruelle, une problématique souvent exacerbée par ces tabous. En ouvrant le dialogue sur ces questions, cette action vise à promouvoir une meilleure prise en charge de la santé menstruelle et à réduire les disparités qui en découlent.

► Une intervention a été réalisée et cela a permis à **9 jeunes** d'en bénéficier.

« Incarner mon futur sereinement et se connecter à soi » animé par Delphine Hennion Sophrologue

La sophrologie aide à évacuer le stress, à réguler les émotions et à se préparer efficacement à des événements stressants tels que des entretiens ou des examens. Concrètement, les techniques utilisées incluent la respiration, la relaxation, des mouvements simples et des exercices de visualisation positive. L'ensemble de ces outils permet aux jeunes de les remobiliser à des moments cruciaux de leur parcours d'insertion.

► **10 ateliers** ont été réalisés et **55 jeunes** ont pu en bénéficier.

Mental de champion animé par Karim Gassal coach sportif et préparateur mental

La préparation mentale consiste à développer des compétences psychologiques essentielles pour optimiser les performances et atteindre les objectifs personnels ou professionnels. Elle englobe un ensemble de techniques telles que la visualisation, la relaxation, la gestion du stress, l'auto-motivation, l'hypnose, la PNL, l'intelligence émotionnelle. Ces outils peuvent être particulièrement bénéfiques pour se préparer efficacement aux entretiens d'embauche, gérer le stress associé à la recherche d'emploi et maintenir une motivation constante tout au long du processus.

► **3 interventions** ont été réalisées et **26 jeunes** ont pu en bénéficier.

SENSIBILISATION A L'ÉGALITE HOMME-FEMME ET AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Promotion de l'égalité Femme/Homme et lutte contre les violences sexistes animé par Tremplin 94

Les objectifs des actions de prévention définies entre Tremplin 94 Solidarité Femmes et la Mission Locale Bièvre-Val-de-Marne sont les suivants :



Identifier les stéréotypes de sexe et les attentes que la société a des rôles et statuts des filles et des garçons (définition stéréotypes, rapport de domination femmes-hommes, ...)

Reconnaitre les signes d'alerte qui permettent de déterminer à quel moment une relation devient abusive (notion de violence, consentement, formes des violences...)

Transmettre des lieux ressources pour les jeunes et les victimes

Ce sont donc **43 jeunes** qui ont participé aux sessions de sensibilisation. Les jeunes ont semblé être assez au fait des thèmes abordés, notamment sur les violences dans les relations amoureuses, les relations abusives, le consentement.

ÉVEIL A LA CULTURE

Notre mission locale, s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche citoyenne en donnant accès à la culture aux jeunes accompagnés (dispositif PACEA ou CEJ).

La Mission Locale organise donc régulièrement des visites à *l'Espace d'Art Chaillioux* (Fresnes) pour permettre aux jeunes s'ouvrir à l'art contemporain et propose, par le biais du dispositif Objectif Louvre, la découverte du *Musée du Louvre*.

Visite d'exposition au musée MAC VAL

Les jeunes doivent pouvoir connaître leur territoire mais aussi s'approprier (réapproprier les lieux de culture) Etant donné que la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne couvre cinq communes :Thiais, L'Haÿ-les-Roses, Fresnes, Rungis et Chevilly Larue, le choix de la découverte du MAC VAL nous semblait évident.

Le projet de visite se décrit de cette façon :

Aider les jeunes à réaliser que l'art et la culture leur appartiennent,

Identifier les structures culturelles du territoire / Comprendre le fonctionnement d'un musée / Découvrir les métiers existants
Comment s'opère une sélection pour un accrochage / Comprendre le bâtiment / Favoriser la relation personnelle à une œuvre

► **3 visites** ont été réalisées et **22 jeunes** ont pu y participer.



Objectif LOUVRE

Le musée du Louvre a conçu pour les jeunes une formation concentrée sur 2 jours :

Un module hors-les-murs (3h) au sein de la Mission Locale de Fresnes avec présentation de maquette et préparation à la visite du musée

Une journée de découverte du musée avec pour fil conducteur le clip de Beyoncé et Jay-Z et une découverte des métiers du Louvre. À l'issue de cette journée, les jeunes obtiennent une attestation de formation délivrée par le Louvre et des goodies.

Les objectifs de cette visite sont :

Développer des compétences personnelles / Travailler sur les freins à la mobilité / Travailler sur les savoirs être / Améliorer la prise de parole devant un public

► **2 visites** ont eu lieu et **19 jeunes** ont pu y participer.

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

La question de la mobilité est un axe important dans le parcours d'insertion socio-professionnel des jeunes. Cette année, notre mission locale a souhaité mettre en place davantage d'action de prévention et de sensibilisation auprès des jeunes autour de cette thématique.

Sensibilisation à la sécurité routière animée par l'auto-école En voiture Simone

Cette action de sensibilisation a été mise en place suite à une convention établie entre l'auto-école En voiture Simone et la région Ile de France dans le cadre du dispositif d'aide chèque permis de conduire. Des ateliers de sensibilisation au code de la route ont réalisés et 100 jeunes ont participés. Ainsi cela a permis de faire un focus sur la mobilité notamment sur l'aide de la région, les démarches à réaliser pour obtenir le code NEPH, l'identification des acteurs de la mobilité et sur les métiers en tension qui nécessitent d'avoir le permis B.

► **10 ateliers** ont été réalisés et **100 jeunes** ont pu en bénéficier.

ENCOURAGER LES ACTIONS CITOYENNES

Le vote : un droit citoyen animé par l'association *A voté*

L'association *A voté* est une organisation non-gouvernementale (ONG) française de défense des droits civiques et du progrès démocratique. Elle est intervenue auprès des jeunes pour les sensibiliser sur la question du vote en tant que citoyen en France. L'objectif de cette action est d'aborder les notions de droits civiques et le progrès démocratique, dans le but de lever les obstacles à la participation électorale.



Une intervention a été réalisée et cela a permis à **7 jeunes** d'en bénéficier.

Formation aux premiers secours réalisé par les secouristes français Croix Blanche de l'Essonne

Depuis plusieurs années, la Mission locale a développé des actions pour permettre aux jeunes en parcours d'insertion de bénéficier d'une formation premiers secours citoyen (anciennement PSC1). Cette dernière permet d'apprendre les gestes de premiers secours afin de savoir réagir efficacement en cas d'accident tels que l'arrêt cardiaque, la perte de connaissance, l'étouffement, les malaises ou encore des traumatismes. Des mises en pratique et des cas concrets sont réalisés pour permettre de bien maîtriser ces gestes. À l'issue de cette formation, un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile PSC est délivré aux jeunes.

► **6 sessions de formation** ont été réalisées et **37 jeunes** ont pu en bénéficier.

Bilan des ateliers animés en interne

Depuis la mise en place du dispositif Contrat d'Engagement Jeune, nous avons renforcé notre offre de service et proposons de nouveaux ateliers tout en conservant ceux qui étaient déjà appréciés par les jeunes.

Les ateliers suivants sont animés par les membres de l'équipe de la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne

Ateliers « Booste ton CEJ »

« Le programme *« Booste ton CEJ »* est un parcours de 7 ateliers mis en place pour accompagner les jeunes intégrant le dispositif Contrat d'Engagement Jeune. Il leur permet de disposer des outils essentiels pour faire avancer l'élaboration de leur projet professionnel. Les ateliers se composent des thématiques suivantes :

Le rappel des objectifs et du cadre du dispositif / La connaissance de soi et l'analyse de son parcours socioprofessionnel
L'exploration et la valorisation des compétences / La compréhension des codes et des environnements professionnels »

Ce parcours est programmé 2 fois par mois sur une durée de 3 jours et animés par les conseillers référents de l'équipe CEJ et des partenaires spécialisés sur ces thématiques.

Atelier « Citoyen aujourd’hui »

Suite à une mise à jour du contenu, cet atelier a été renommé. Les jeunes participent à un quiz interactif sur l’application Kahoot pour explorer cette thématique. Divers sujets sont abordés, tels que les régimes politiques, la chronologie de la V^e République, la citoyenneté, les droits et devoirs, l’organisation des élections, la laïcité, etc. Des échanges sont ensuite menés avec les jeunes pour partager et approfondir leurs connaissances.



Atelier « Parlons budget »

Cet atelier vise à renforcer la confiance des jeunes dans la gestion de leur argent, tout en les encourageant à poser des questions et à développer des habitudes financières responsables.

L’objectif de cet atelier est d’accompagner les jeunes dans une réflexion sur leur rapport à l’argent, en adoptant une approche à la fois ludique et éducative. L’idée est de leur fournir des outils pratiques et des connaissances utiles pour mieux gérer leur quotidien financier.

Atelier « Exprimez-vous »

Les jeunes participants à cet atelier ont l’opportunité d’aborder des sujets d’actualité qui les interpellent. Ils ont la possibilité de choisir les thèmes sur lesquels ils souhaitent s’exprimer et partager leurs points de vue. L’animateur les accompagne en utilisant des outils pour améliorer leur expression orale. Ainsi, les jeunes travaillent sur leur communication verbale, ce qui favorise le développement de l’estime de soi et de la confiance en soi. À la fin de l’atelier, le conseiller demande l’autorisation des jeunes pour mettre en lumière leurs propos en soulignant les mots et les phrases marquants de leurs échanges.



En conclusion

Cette année a été marquée par une large diversité d'actions visant à améliorer la santé, le bien-être, l'égalité, la mobilité et la citoyenneté des jeunes. Les interventions ont touché de nombreux domaines allant de la prévention en matière de santé mentale et physique à la sensibilisation aux enjeux sociétaux, en passant par des actions culturelles et citoyennes.

Ces initiatives ont permis à un nombre considérable de jeunes d'acquérir des outils et des connaissances essentielles pour leur parcours de vie et d'insertion professionnelle.

Pour l'année prochaine, il est prévu d'amplifier et de diversifier ces actions. Un accent particulier sera mis sur l'élargissement des ateliers de prévention sur ces différentes thématiques. De plus, les actions liées à la mobilité seront renforcées pour offrir à un plus grand nombre de jeunes un accès facilité aux outils nécessaires à leur autonomie professionnelle, comme le permis de conduire. La mission locale envisage également de renforcer les partenariats avec des institutions culturelles pour offrir aux jeunes des expériences enrichissantes et formatrices, permettant de stimuler leur créativité et d'encourager leur ouverture au monde.

Le contrat Engagement Jeune en 2024

524 jeunes ont été accompagnés en CEJ sur l'année

355 jeunes sont sortis du dispositif sur la période dont 49,9 % en emploi ou formation

167 jeunes étaient présents dans le dispositif fin 2024

► **1 004 616 €** d'allocations versées en 2024

Lever les freins sociaux

La justice

La Mission Locale Bièvre Val-de-Marne intervient au titre de l'ensemble des Missions Locales du département pour rencontrer les jeunes Val-de-Marnais condamnés à une peine d'emprisonnement aux centres pénitentiaires de Fresnes et de Fleury-Mérogis.

Une dynamique de travail conjointe qui associe les référent(e)s justice des Missions Locales Val de Marnaise, les équipes du SPIP milieu fermé et de la PJJ, participe à une meilleure compréhension des défis auxquels sont confrontés les jeunes que nous rencontrons en détention. Elle nous engage également dans une réflexion continue pour élaborer de solutions adaptées et novatrices qui permettent d'améliorer les perspectives d'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes.

Contexte, actions et engagements en 2024

Cette année 2024 a été marquée par des contraintes liées aux ressources humaines qui ont retardé le déploiement de nos interventions à Fresnes (fin janvier) et à Fleury-Mérogis (mi-juin). Cette situation a impacté le rythme de nos interventions en détention, en dépit des trois salariées mobilisées sur cette référence. Dans ce contexte, nos actions, en lien étroit avec les acteurs de la justice et de l'insertion, ont tout de même permis d'offrir des solutions concrètes pour accompagner les projets de réinsertion des jeunes rencontrés.

- Collaboration renforcée avec les référent(e)s justice des Missions Locales du Val-de-Marne, les équipes du SPIP milieu fermé de Fresnes et de Fleury-Mérogis et la PJJ.
- Mise à jour du guide des référents Justice en Mission Locale par l'UNML.
- Participation au séminaire des PPSMJ à la Préfecture de la Région Île-de-France, avec signature de la convention 2024-2026 pour les JSMJ.
- Actions d'orientation et d'accompagnement vers l'emploi et la formation.

Les signalements en 2024

Le nombre de signalements des conseillères justice de la mission locale Bièvre-Val-de-Marne pour les jeunes incarcérés aux centres pénitentiaires de Fresnes et de Fleury-Mérogis a connu une légère augmentation en 2024 par rapport à l'année précédente.

En 2024, les conseillères justice de la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne ont reçu 115 signalements de jeunes incarcérés, tandis qu'en 2023, le nombre était de 101.



Parmi les 115 signalements reçus en 2024, la majorité a été transmise par les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP).

Plus spécifiquement, les sources des signalements se répartissent comme suit :

- Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (CPIP) : **107 signalements**
- Missions locales de domicile des détenus : **4 signalements**
- Courriers de détenus : **4 signalements**

Missions et interventions :

Notre mission principale consiste à accompagner les jeunes signalés comme "public cible" au sein des établissements pénitentiaires. Ce public est composé de jeunes âgés de 16 à 25 ans, originaires du Val-de-Marne, condamnés de manière définitive, de nationalité française ou en situation régulière sur le territoire. Toutefois, nous sommes également amenées à intervenir auprès de jeunes dont le lieu de résidence est situé hors du Val-de-Marne.

Au-delà de l'accompagnement des jeunes détenus, nous intervenons également auprès de jeunes placés sous-main de justice, notamment ceux condamnés à des travaux d'intérêt collectif ou faisant l'objet d'un suivi en milieu ouvert, tel qu'un sursis avec mise à l'épreuve. Ces interventions visent à favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle en leur apportant un soutien adapté à leur situation.

Nos actions s'inscrivent dans une démarche globale d'accompagnement et de prévention, en partenariat avec les différents acteurs du secteur judiciaire et social. Nous nous engageons à assurer un suivi personnalisé et à orienter ces jeunes vers des dispositifs adaptés à leurs besoins et à leur projet de réinsertion.

Importance du suivi des jeunes sous main de justice pour prévenir le risque de récidive

L'accompagnement des jeunes ayant déjà connu la détention constitue un enjeu central du bilan justice. Ces suivis, bien plus qu'une simple continuité de prise en charge, sont un levier essentiel pour éviter la récidive. En effet, parmi ces jeunes, certains sont déjà passés par la détention et ont été identifiés dans notre base IMILO. Ils peuvent être sortis en sortie sèche, c'est-à-dire sans accompagnement post-carcéral, ou à l'issue d'un aménagement de peine. Toutefois, il arrive fréquemment que ces jeunes soient rattrapés par une nouvelle affaire, parfois datant de plusieurs années, ou par un non-respect des conditions de leur aménagement de peine, les conduisant à une nouvelle incarcération.

L'absence de suivi structuré après la sortie de détention est un facteur aggravant de risque de récidive. Par exemple, un jeune ayant bénéficié d'un placement sous bracelet électronique mais ne respectant pas ses obligations peut rapidement voir son aménagement révoqué et retourner en détention. De même, un autre ayant purgé sa peine sans accompagnement peut se retrouver impliqué dans une nouvelle infraction, faute d'un cadre structurant favorisant sa réinsertion.

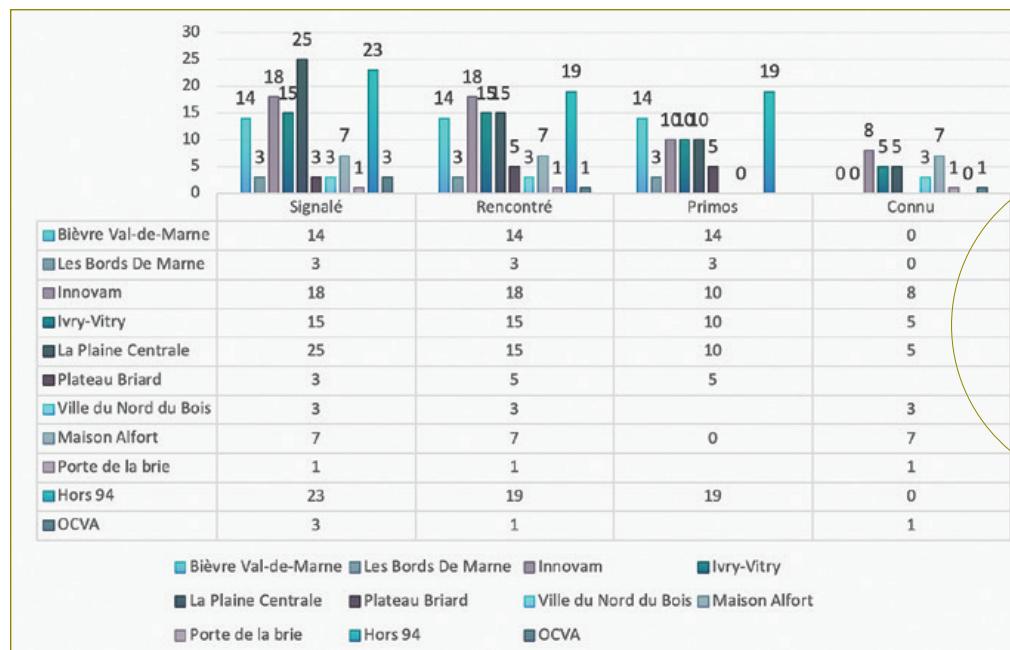
Ainsi, le suivi des jeunes sortant de détention ne doit pas être négligé, car il représente une part essentielle du travail mené pour limiter les risques de récidive. Une prise en charge renforcée et adaptée permet de mieux anticiper les difficultés de réinsertion, d'accompagner les démarches d'emploi ou de formation, et d'éviter que ces jeunes ne replongent dans un parcours judiciaire répétitif.

Concernant l'analyse de la répartition des signalements par Mission Locale, nous distinguons deux profils:

- Les "primos", jeunes qui n'étaient pas connus de notre structure et font face à une première incarcération.
- Les "suivis", jeunes pour lesquels nous assurons un accompagnement, y compris après plusieurs incarcérations.

L'intervention auprès de ces derniers nécessite un investissement accru, car leur trajectoire est souvent marquée par des ruptures et des retours en détention. Un suivi rigoureux et adapté est donc essentiel pour leur offrir une réelle opportunité de réinsertion et prévenir les risques de récidive.

Domiciliation des jeunes signalés



En 2024, **101 jeunes** ont fait l'objet d'un entretien en détention, dont 115 ont été identifiés grâce à des signalements transmis au cours de l'année. Parmi eux **71** ont été rencontrés pour la première fois (Primos), soit **72,3 %**, tandis que **30** étaient déjà connus (**27,7 %**).

La majorité des jeunes rencontrés en détention, cette année, provient principalement des Missions Locales **Innovam, Plaine Centrale et Ivry-Vitry..** Nous avons également été fortement sollicités par des signalements concernant des jeunes hors-94.

Les entretiens d'accompagnements et les premiers accueils :

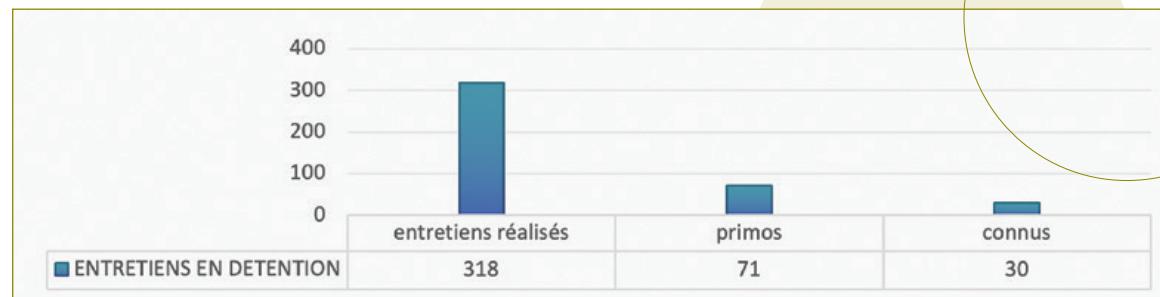
En 2024, l'équipe des conseillères justice de la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne ont réalisé un total de **318 entretiens individuels** avec **101 jeunes** (Dont une partie rencontrée rencontrée en détention).

Parmi ces jeunes accompagnés, **114 ont bénéficié d'un suivi**, comprenant:

- **71 primo-inscriptions**, correspondant aux jeunes ayant intégré la Mission Locale pour la première fois,
- **30 jeunes déjà suivis**, poursuivant leur accompagnement au sein de la structure.

La Mission Locale Bièvre Val-de-Marne reste mobilisée pour offrir un soutien adapté aux jeunes, qu'ils soient nouvellement inscrits ou déjà accompagnés, en mettant en œuvre des dispositifs spécifiques répondant à leurs besoins.

Entretiens en détention



Les permissions de sortie :

L'année 2024 a été marquée par une gestion rigoureuse des permissions de sortir, un dispositif essentiel dans le processus de réinsertion des jeunes détenus.

- Les permissions proposées : **68 demandes** de permissions de sortie ont été déposées. L'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité des propositions afin d'optimiser leur impact, notamment en collaboration avec les juges d'application des peines, les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP), ainsi que les centres de formation et les missions locales du Val-de-Marne.

- Les permissions accordées : **51 permissions** ont été accordées, soit **75 %** des demandes. Ces autorisations ont pour objectif de faciliter la réinsertion des jeunes détenus en leur permettant de se préparer à leur sortie dans un cadre structuré.

- Les permissions refusées : **17 permissions** de sortie ont été refusées (25 % des demandes).

Les motifs de refus sont les suivants :

- 6 cas liés à des incidents en détention
- 4 cas dus à l'absence de pécule
- 3 cas d'erreurs administratives ou dépôts tardifs
- 2 cas pour absence de justificatifs (hébergement)
- 2 cas de manque d'implication perçu ou antécédents de non-respect des permissions précédentes

En cas de refus, un suivi est mis en place en collaboration avec les CPIP afin d'identifier les raisons du rejet et d'améliorer la construction des futures demandes. L'accompagnement se poursuit afin d'aider les jeunes détenus à structurer leur projet professionnel et personnel en vue d'une future réinsertion. L'objectif reste d'adapter au mieux les permissions de sortie aux besoins et aux parcours des jeunes détenus, tout en tenant compte des exigences judiciaires et des contraintes administratives.

Les sorties de détention des jeunes accompagnés

L'année 2024 a été marquée par la libération de **51 jeunes** dans le cadre d'aménagements de peine et de 6 sorties sèches.

Détails des sorties en 2024 :

- | | |
|--|--|
| • Libération Sous Contrainte de plein Droit (LSCD) : 7 jeunes | • Semi-liberté : 13 jeunes |
| • Libération sous contrainte (LSC) : 16 jeunes | • Contrôle judiciaire : 1 jeune |
| • Détention à Domicile sous Surveillance Électronique (DDSE) : 4 jeunes | • Libération sous contrainte (LSC) : 4 jeunes |
| • Sorties sèches : 6 jeunes | |

Comparaison avec 2023 :

En 2023, les chiffres étaient similaires avec 51 jeunes accompagnés et des modalités de libération variées :

- | | |
|--|--|
| • Surveillance électronique (PSE) : 11 jeunes | • Libération conditionnelle : 3 jeunes |
| • Semi-liberté : 11 jeunes | • Sorties sèches : 11 jeunes |
| • Libération sous contrainte (LSC) : 16 jeunes | • Placement sous contrôle judiciaire : 3 jeunes |

Synthèse des objectifs et enjeux :

- Préparer la réinsertion : Maintenir un lien avec l'extérieur pour faciliter le retour à la vie civile.
- Réduire la surpopulation carcérale : Favoriser les alternatives à l'incarcération pour les peines courtes.
- Assurer un suivi judiciaire efficace : Éviter les sorties sèches et prévenir la récidive.
- Garantir la sécurité publique : Encadrer chaque sortie avec un dispositif adapté au profil du condamné.

Rappel des définitions des types de sorties :

- Sortie totale : Libération définitive sous surveillance.
- Sortie partielle : Sortie sous surveillance judiciaire.
- Sortie quotidienne : Autorisation de sortie en journée avec retour en détention le soir.
- Sortie ponctuelle : Sortie exceptionnelle pour des raisons de santé, formation, ou famille.

Modalités de sortie et niveaux de contrôle :

- Libération conditionnelle (LC) : Sortie totale sous contrôle judiciaire strict.
- Libération sous contrainte (LSC/LSCD) : Sortie totale avec suivi socio-judiciaire.
- Détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE) : Sortie partielle avec bracelet électronique.
- Placement extérieur (PE) : Sortie partielle avec encadrement par une structure d'insertion.
- Semi-liberté (SL) : Sortie quotidienne avec retour en prison chaque soir.
- Permission de sortie (PS) : Sortie ponctuelle accordée pour une durée limitée.
- Sortie médicale : Sortie ponctuelle pour des soins hors prison.
- Contrôle judiciaire : Surveillance après sortie avec restrictions de déplacement.

L'évolution des modalités de sortie en 2024 montre une adaptation constante aux besoins individuels des jeunes, en veillant à leur accompagnement pour une réintégration durable.

La préparation à la sortie

Axes de travail en détention

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement des jeunes vers une insertion durable, nous complétons notre offre de services interne par le développement de partenariats stratégiques avec les services et institutions compétents en matière d'orientation, de formation, d'emploi, de santé, de logement, de mobilité, de citoyenneté, de sport, de loisirs et de culture.

Notre intervention auprès des jeunes détenus Val-de-Marnais incarcérés vise avant tout à leur permettre de découvrir, par eux-mêmes, les dispositifs existants en matière d'insertion professionnelle et de faciliter leur accès aux droits communs.

L'un des leviers essentiels de cette démarche repose sur l'organisation de permissions de sortie. Nous sommes convaincus que la rencontre directe avec les acteurs et les structures concernées renforce la capacité des jeunes à se projeter et à s'engager de manière concrète et durable dans les parcours qui leur sont proposés.

Les axes de travail détaillés

- Information/Orientation professionnelle/ construction d'un projet d'insertion
- Point sur le parcours scolaire et professionnel
- Découverte des métiers, des filières professionnelles
- Présentation des modalités de formation professionnelle, des contrats en alternance
- Mobilisation vers l'emploi
- Accompagnement à l'appropriation des outils et méthodes de recherche d'emploi
- Information sur les lieux ressources et des opportunités favorisant l'accès à l'emploi

En parallèle, lorsque la relation de confiance s'est installée, nous abordons l'environnement familial et social de la personne détenue pour mieux préparer à sa sortie. Les questions de santé et d'addiction ; le rapport à l'argent sont également abordées et travaillées pour faciliter le relais avec les structures d'accueil et les partenaires concernés.

Accompagnement des personnes détenues en 2024 : axes d'intervention

En 2024, plusieurs axes ont structuré l'accompagnement des personnes détenues afin de favoriser leur réinsertion :

Instaurer une relation de confiance

L'établissement d'un climat de confiance facilite le travail d'accompagnement et favorise la réussite du parcours de réinsertion. Des efforts ont été menés pour créer un lien solide avec chaque personne détenue, en collaboration avec les CPIP et les conseillers de la Mission Locale.

Prendre en compte l'environnement familial et social

L'analyse du cadre familial et social permet d'anticiper les leviers et obstacles à la sortie de détention. Avec le soutien des équipes du SPIP et des conseillers de la Mission Locale, cette dimension a été intégrée afin d'identifier les soutiens mobilisables et les éventuelles difficultés à prendre en compte.

Aborder la gestion financière

Le rapport à l'argent constitue un enjeu central dans la réinsertion. Des échanges ont été menés autour de la gestion budgétaire pour permettre aux personnes détenues d'anticiper leurs ressources et dépenses à la sortie.

Informier sur les aides régionales pour lever certains freins

Les jeunes rencontrés vivant en Île-de-France ont été informés des dispositifs d'aide proposés par la Région, notamment le financement du permis B pour les jeunes signataires d'un PACEA avec la Mission Locale. Cette aide a été particulièrement pertinente pour les personnes condamnées pour défaut de permis, leur offrant une opportunité de régulariser leur situation et ainsi limiter les risques de récidive liés à la conduite sans permis.

Coordination avec les structures d'accueil et les partenaires

La continuité du suivi après la détention est essentielle pour une réinsertion réussie. Des collaborations ont été établies avec des structures d'accueil et des partenaires spécialisés afin de faciliter l'orientation et la mise en place de solutions adaptées aux besoins identifiés.

Impact et perspectives

L'approche mise en place a permis d'améliorer la préparation à la sortie et d'anticiper certains freins à la réinsertion. L'accès aux aides régionales et l'accompagnement budgétaire ont notamment contribué à une meilleure autonomie post-détention, réduisant ainsi les risques de précarité et de récidive.

Les sorties des jeunes accompagnés en 2024

En 2024, **51 personnes** sont sorties, dont **31** avec un rendez-vous à la Mission locale, avec une préconisation du dispositif CEJ pour sécuriser un projet professionnel, souvent en vue d'une entrée en contrat d'apprentissage.

Comme les entrées en apprentissage se font principalement en septembre, certains ont reçu une préconisation pour rechercher une entreprise en amont afin d'assurer leur intégration. Parmi les projets envisagés, on retrouve notamment les métiers du transport et de la logistique (dont déménageurs), ainsi que ceux de plombier, électricien, électrotechnicien, gardien d'immeuble et vendeur.

Par ailleurs :

- **4 personnes** sont entrées en CEJ sans projet défini.
- **1 personne** a intégré l'association "Faire".
- **2 personnes** ont suivi un parcours d'entrée à l'emploi.
- **13 personnes** ont eu un rendez-vous à la Mission locale pour l'ouverture d'un PACEA, en raison de dossiers administratifs incomplets..

Témoignage de Monsieur X : Un nouveau départ vers un avenir prometteur :

Lors de notre rencontre le 24 janvier 2024, Monsieur X était à un tournant décisif de sa vie. Condamné à 14 mois d'incarcération, il avait plusieurs échéances judiciaires à gérer : sa libération sous contrainte (LSC) prévue pour le 7 février 2024, une date de fin de peine initialement fixée au 16 septembre 2024 sans remises supplémentaires, et l'octroi de ses remises de peine (RP) le 15 mars 2024.

Dès le premier entretien, il nous a fait part de sa détermination à reconstruire son avenir.

Un projet professionnel porteur d'espoir

Monsieur X a toujours eu une passion pour la coiffure et souhaite désormais en faire son métier. Son objectif est de se former dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, une étape clé pour garantir son insertion professionnelle.

Au-delà de cette première ambition, il nourrit un projet à long terme : s'installer en Australie, où vivent des membres de sa famille, afin d'y bâtir une nouvelle vie.

Un accompagnement structuré pour réussir sa réinsertion

Pour concrétiser son projet, plusieurs actions ont été mises en place :

- Ouverture du PACEA : Afin de lui permettre une transition fluide vers un accompagnement renforcé, une demande d'ouverture du PACEA a été initiée. La sortie sera programmée après le 15 mars 2024, une fois ses RP octroyées, pour faciliter son entrée dans le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).
- Rendez-vous à la Mission Locale : Une convocation auprès de la Mission Locale de son domicile a été sollicitée, afin de cadrer son accompagnement et structurer ses démarches.
- Aide au permis B : Conscient que la mobilité est un atout essentiel dans son futur emploi, une demande d'aide régionale pour financer son permis B sera déposée, afin de favoriser son autonomie et son employabilité.
- Projet de mobilité internationale : Pour concrétiser son souhait de partir en Australie, il a été mis en relation avec un référent mobilité internationale à la Mission Locale, qui pourra l'accompagner dans ses démarches et l'informer sur les opportunités existantes.

Un parcours en plusieurs étapes

À court terme (jusqu'à mars 2024) :

- Finalisation de l'ouverture et de la sortie du PACEA.
- Mise en place du suivi avec la Mission Locale.

À moyen terme (après mars 2024) :

- Intégration du CEJ pour sécuriser son projet professionnel.
- Recherche active d'un employeur pour un contrat d'apprentissage en coiffure.
- Début des démarches administratives pour son départ en Australie.

Un nouveau départ plein de promesses

Monsieur X est conscient des défis qui l'attendent, mais il est animé par une forte volonté de changement. Grâce à un accompagnement adapté et une détermination sans faille, il dispose désormais des clés pour réussir **son insertion professionnelle et sociale**.

Son témoignage illustre que **chaque parcours de vie** peut prendre un nouveau tournant, avec de l'engagement, du soutien et des actions concrètes. Nous continuerons à l'accompagner dans cette transition vers un avenir qu'il souhaite plus prometteur et stable.

Le partenariat avec la PJJ

Bilan des Informations Collectives à la Maison d'Arrêt de Fleury pour Mineurs - 2^e Semestre 2024

1 / Nombre d'informations collectives :

10 sessions d'informations collectives ont été réalisées durant le 2^e semestre de 2024.

2 / Public cible :

39 jeunes mineurs présents aux informations collectives.

Parmi eux, **8 jeunes du Val-de-Marne** (94) étaient présents, représentant environ **20% du groupe total**.

3 / Objectif des informations collectives :

Ces informations collectives étaient destinées aux mineurs incarcérés depuis moins d'une semaine et présents au quartier des arrivants.

L'objectif principal est de présenter la mission locale et son offre de services : orientation, emploi, formation, vie quotidienne, santé et logement.

L'idée est de leur expliquer comment la mission locale peut les aider pendant leur détention et préparer leur projet de sortie.

L'objectif est également de les inciter à s'inscrire à la mission locale de leur secteur dès leur sortie d'incarcération pour continuer à bénéficier de cet accompagnement dans leur réinsertion.

4 / Durée moyenne de séjour :

La durée moyenne de séjour à Fleury pour les mineurs étant de **3 semaines**, il est crucial d'informer les jeunes de manière précoce sur les services disponibles pour préparer leur projet de sortie.

5 / Entretiens individuels :

8 jeunes mineurs ont été reçus en entretien individuel.

Parmi ces **8 entretiens**, **4 concernaient des jeunes du 94** (soit 50% des jeunes reçus en entretien individuel).

Perspectives 2025...

En 2025, notre engagement envers le public sous main de justice se renforcera par une collaboration accrue avec l'équipe du SPIP en s'inscrivant de manière plus précise dans les axes définis dans l'Accord cadre national de partenariat.

Nous poursuivrons nos actions en détention en organisant des rencontres professionnelles, notamment sous forme de job dating avec des employeurs de l'IAE, afin de favoriser l'accès à l'emploi et la découverte des métiers en milieu fermé.

Nous mobiliserons lorsque le projet des jeunes est suffisamment avancé, les PMSMP et proposerons des actions pour renforcer la logique de parcours "dedans-dehors" avec le soutien des SPIP et des JAP, notamment sur la question de l'orientation professionnelle et l'élaboration de projet.

En parallèle, nous mettrons en place des événements axés sur la formation, en partenariat avec des organismes tels que Cuisine Mode d'Emploi, l'AFTRAL, l'E2C, les prépa apprentissage et les CFA. En lien avec les référents justice des Missions Locales Val-de-Marnaises, le CEJ et le PACEA sera mobilisé pour les jeunes qui ont un besoin d'accompagnement renforcé.

Dans une volonté d'élargir nos actions en faveur des mesures alternatives à l'incarcération, la Mission Locale entamera une démarche pour obtenir une habilitation lui permettant d'accueillir des jeunes dans le cadre de travaux d'intérêt général (TIG) pédagogiques. Cette initiative vise à proposer une solution concrète de réinsertion tout en consolidant notre partenariat avec les acteurs judiciaires.

Par ailleurs, afin de renforcer l'accès à l'information et d'élargir notre accompagnement auprès du public détenu, nous mettrons en place des informations collectives mensuelles au sein de la maison d'arrêt de Fresnes. Ces séances, destinées aux jeunes de 18 à 25 ans, permettront de présenter l'offre de services des Missions Locales et de favoriser l'orientation vers un accompagnement adapté dès la sortie.

La Mission Locale s'engage également à accompagner les jeunes souhaitant entamer des démarches d'effacement de casier judiciaire. Deux conseillères justice seront habilitées à cet accompagnement, après avoir suivi une formation spécifique. Une demande d'habilitation sera adressée au procureur de la République, afin d'officialiser cette démarche et permettre un accompagnement structuré pour les jeunes concernés.

Enfin, pour favoriser une meilleure connaissance des acteurs impliqués autour d'actions concrètes, des réunions et temps d'échange seront planifiés sur l'année 2025.



Les aides au permis de conduire

Levier majeur de l'accès à l'emploi, nous constatons que la majorité des jeunes de nos territoires n'accèdent pas suffisamment à cet outil essentiel qu'est le permis B.

En 2024, une subvention 4 200€ dans le cadre de la politique de la ville a soutenu 6 jeunes dans la préparation de leur permis de conduire.

Le permis citoyen à Fresnes

L'action « Projet permis de conduire citoyen » vise à faciliter l'insertion socio-professionnelle des jeunes grâce au permis de conduire.

Pour cela, les conditions sont les suivantes :

- Avoir obtenu le code de la route
- Être dans les critères (métiers prioritaires)
- Être régulièrement suivi à la Mission Locale
- Avoir un minimum de ressources.

Une aide financière a également été accordée à **9 jeunes** dans le cadre de l'action **« Permis de conduire citoyen »** mise en place avec la ville de Fresnes pour un montant total de **5 350€**. Les jeunes Fresnois obtiennent ainsi un soutien pour co financer leur permis de conduire en retour de leur mobilisation citoyenne et des heures réalisées auprès de l'épicerie Sociale le Coup de Pouce.



332 800€
d'aide régionale
au bénéfice
des jeunes de
notre territoire

**Aide
au permis Régionale**

La Région finance le permis B pour les jeunes franciliens en formation ou suivis par une mission locale ou en recherche d'emploi et résidant dans un quartier prioritaire de la ville (QPV) ou en zone rurale. Sans avance de frais pour les bénéficiaires. La Mission Locale a accompagné **28 jeunes** vers cette aide.

Les aides financières

Les chèques mobilité

Dispositif financé par la Région Ile-de-France, les chèques mobilité sont utilisés pour l'achat de titres de transport en Ile-de-France pour les jeunes inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle en vue de faciliter leur recherche d'emploi.

L'aide est plafonnée à 80% du prix du titre de transport.

En 2024, **16 404,20 €** ont été distribués à **151** jeunes accompagnés par la Mission Locale sous forme de chèques mobilité.

Mois	Nbre Remises	Nbre total	Nombre de chèques remis				Achat par le jeune				Valeur titres transport		
			4€	8€	Montant	Nombre	Montant	Montant cumulé	MB	CH	TU	CM	
Janvier	21	243	119	476 €	476 €	124	992 €	1 468 €	0	0	0	21	1 814,40 €
Février	11	127	67	268 €	268 €	60	480 €	748 €	0	0	0	11	950,40 €
Mars	16	181	95	380 €	380 €	86	688 €	1 068 €	0	0	0	15	1 357,50 €
Avril	33	330	148	592 €	592 €	182	1 456 €	2 048 €	0	6	1	28	2 611,70 €
Mai	21	213	108	432 €	432 €	105	840 €	1 272 €	0	6	2	16	1 628,40 €
Juin	14	144	74	296 €	296 €	70	560 €	856 €	0	2	0	12	1 098,30 €
Juillet	11	120	58	232 €	232 €	62	496 €	728 €	0	2	0	10	925,50 €
Août	7	61	38	152 €	152 €	23	184 €	336 €	0	3	30	2	410,30 €
Septembre	20	198	102	408 €	408 €	96	768 €	1 176 €	0	3	11	15	1 449,75 €
Octobre	23	231	140	560 €	560 €	91	728 €	1 288 €	0	5	1	18	1 644,05 €
Novembre	20	192	91	364 €	364 €	101	808 €	1 172 €	0	3	1	16	1 496,15 €
Décembre	13	130	62	248 €	248 €	68	544 €	792 €	0	5	0	10	1 017,75 €
Cumul	210	2 170	1 102	4 408 €	4 408 €	1 068	8 544 €	12 952 €	0	35	46	174	16 404,20 €

Les aides financières du Conseil départemental du Val-de-Marne dans le cadre du FUS

16 demandes d'aides ont été instruites par les conseillers de la Mission Locale

En 2024, 9 demandes d'aides financières ont été accordées pour un montant total de 2 490€

Détail de la nature des aides sollicitées :

- Aide au projet
- Aide au quotidien
- Aide pour le logement

La mobilité internationale

La Mission Locale Bièvre Val-de-Marne propose un accueil spécifique aux jeunes qui ont un projet de mobilité internationale.

Elle collabore dans ce cadre avec la Maison de l'Europe du Val-de-Marne pour la mobilité des jeunes depuis le 1^{er} septembre 2024.

Au cours de l'année 2024, la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne a organisé un total de 9 Ateliers Mobilité Internationale

Effectif : **60 inscrits - 27 présents**

En 2024, **20 jeunes** ont été reçus en entretien individuel par le référent mobilité internationale pour échanger à propos de leurs projets de mobilité internationale et mettre en œuvre ce dernier lorsqu'il est pertinent et que la situation du jeune le permet.

De manière générale, les conseillers de la Mission locale ont évoqué le sujet de la Mobilité internationale 121 fois au cours d'entretiens individuels auprès de **56 jeunes** différents.

Parmi les jeunes qui ont formulé une demande liée à la mobilité internationale, **15 ont été orientés vers l'organisme en charge du programme de mobilité internationale ERASMUS+** (La Mission locale des Bords de Marnes, puis La Maison de l'Europe 94 à partir du 1^{er} septembre 2024).

► **5 d'entre eux ont concrétisé ce projet par un départ en mobilité internationale** dans le cadre de ce programme.

	Prescrit	Réalisé / Départ	Abandon Jeune	Refus commission
Effectifs	15	5	5	5

► **2 jeunes** ont opté pour un programme de mobilité internationale extérieur à la Mission locale et ont donc réalisé un Parcours Vacances Travail dans 2 pays du continent asiatique.

Jeunes en situation de handicap

En 2024, les conseillers de la Mission Locale ont poursuivi leur accompagnement des jeunes en situation de handicap, en particulier pour les aider à élaborer des demandes auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), que ce soit pour la reconnaissance de handicap ou pour solliciter l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). Chaque dossier est étudié lors d'une Réunion d'Équipe Pluridisciplinaire (REP), organisée chaque mois. Ce moment de collaboration implique des professionnels du secteur médical, social et de l'insertion, avec une représentation assurée par les référents handicap des missions locales du Val-de-Marne.

Partenariats et Réseau

La Mission Locale Bièvre Val-de-Marne a consolidé et développé son réseau de partenaires en 2024 :

- Participation active aux rencontres organisées par l'Association Régionale des Missions Locales (ARML).
- Poursuite de la convention de collaboration avec la MDPH94, permettant une présence mensuelle au sein des Réunions Pluridisciplinaires (REP) permettant d'aiguiller sur les dossiers de demande des jeunes que nous suivons.
- Participation aux Réunions Pluridisciplinaires (REP) pour l'études des dossiers de demande de dispositif Emploi Accompagné, en partenariat avec la plateforme Emploi Accompagné 94.
- Visite de la Maison de l'Autisme à Aubervilliers, une nouvelle ressource à disposition des jeunes porteurs de TSA et enrichissant ainsi le réseau des référents handicap 94.

Dispositifs et Actions Déployés

- Orientation vers le dispositif Emploi Accompagné :

Un jeune a intégré le dispositif Emploi Accompagné en 2024 et bénéficie d'un suivi par un job coach, en co-accompagnement avec la Mission Locale. Ce dispositif vise à garantir l'accès à l'emploi et l'autonomie des personnes en situation de handicap.

- Duoday et Semaine du Handicap (Novembre 2024) :

L'initiative Duoday a rencontré un franc succès cette année, avec 7 Duodays réalisés, dont 3 ont mené à des propositions de PMSMP (Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel). Un des duoday a même abouti sur un contrat CDI. Le Duoday est un dispositif très apprécié tant par les jeunes que par les employeurs, facilitant les rencontres professionnelles inclusives.



En 2024, la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne a accompagné **113 jeunes en situation de handicap**, dont **24 jeunes** accompagné dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).

Un total de **1280 propositions** ont été faites aux jeunes en situation de handicap tout au long de l'année.

Nb jeunes en 1 ^{er} accueil	29
Part des femmes	24,1 %
Part des mineurs	3,4 %
Part des non diplômés de niveau V et infra	34,5 %
Jeunes accompagnés (entretien, atelier ou info co) sur la période	31
dont jeunes reçus en entretien individuel	28
Nb de jeunes en contact (au sens CPO)	47
Part des jeunes accompagnés/ en contact	66 %
Jeunes en demande d'insertion	51
Part des femmes	52,9 %
Part des non diplômés (niveau V et infra)	31,4 %



Entrées en situation 2024

Type situation	Nbre entrées en situation	Nbre jeunes entrés en situation
CDD temps partiel	1	1
CDD temps plein	2	3
CDI temps partiel	1	1
CDI temps plein	1	1
Contrat aidé : CUI-CIE	2	3
Formation	6	7
Formations autres	6	7
MISPE	-	-
PSMSMP	6	7
	6	7
Scolarité	1	1
	1	1
	20	24

Le logement

La question du logement constitue un axe de travail important d'accompagnement pour les jeunes suivis en Mission Locale. En effet, les publics sont régulièrement confrontés à des difficultés de logement, avec des degrés d'urgence différents, les conseillers vont donc solliciter des aides et dispositifs pour y palier ; en parallèle d'un travail de partenariat.

Les conseillers informent et conseillent les jeunes dans leurs démarches de recherches et d'entrée dans leurs logements (ex : aides financières, types de logement adapté à la situation du jeune, accompagnement dans les démarches administratives etc.)

Sur l'année 2024, **178 jeunes** ayant reçu une proposition, avait bénéficier de conseil sur le logement.

Des partenariats avec les acteurs du logement sont mis en place pour enrichir nos actions. Des informations sur les différentes formes de logements et d'hébergements sont délivrées aux jeunes, notamment dans le cadre d'ateliers collectifs dédiés.

• Le SIAO (service d'information, d'accueil et d'orientation)

En 2024, la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne a transmis des demandes pour **39 jeunes** au SIAO, pour un public demandeur majoritairement masculin.

Le délai d'obtention est relativement long, souvent plus de 6 mois. Les motifs de demande les plus mobilisés sont : la fin d'hébergement chez un tiers, l'inadaptation du logement et mes demandes relatives à la fin d'une prise charge ASE. Nous constatons des situations de grande détresse des jeunes en demande de logement liées souvent à un contexte de violence et de dégradation des relations intra familiales.

• Partenariat avec le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes)

En 2024, la Mission Locale a orienté **8 jeunes** vers le CLLAJ du Val de Bièvre.

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "offre de repérage et de remobilisation" (O2R), le CLLAJ a la volonté de renforcer sa collaboration avec la Mission Locale. Le projet "O2R" visera les jeunes de 18 à 30 ans dits invisibles qui ne sont pas accompagnés par un acteur du réseau pour l'emploi et qui rencontrent des difficultés en matière d'ouvertures de droits, d'hébergement ou de logement de divers ordres : conflits familiaux, inadéquation entre la typologie du logement occupé et la composition familiale, rupture de logement ou d'hébergement, résidants en QPV etc...

Deux fois par mois, le CLLAJ tient une permanence au siège de la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne afin de rencontrer des jeunes en recherche de logement autonome.



• Partenariat avec le service logement de la ville de Fresnes

Grace à la mise en place du partenariat avec le service logement de la ville de Fresnes, **8 jeunes** ont pu accéder à un logement temporaire au sein de foyers jeunes travailleurs à Fresnes. Ci-dessous le détail des orientations et des propositions :

Nombre d'orientations adressées par la ML au service Habitat-Logement : 24

Propositions de logement spécifique formulées à des jeunes orientés par la ML : 14

Résidence sociale ADEF Habitat : **0**

Foyer Jeunes Travailleurs ADOMA : **9**

Résidence Jeunes Actifs ARPEJ : **5**

Nombre de jeunes ayant accédé à un logement spécifique : 8

Résidence sociale ADEF Habitat : **0**

Foyer Jeunes Travailleurs ADOMA : **6**

Résidence Jeunes Actifs ARPEJ : **2**

Nombre de jeunes ayant refusé un logement spécifique : 3

Résidence sociale ADEF Habitat : **0**

Foyer Jeunes Travailleurs ADOMA : **2**

Résidence Jeunes Actifs ARPEJ : **1**

Nombre de jeunes ayant bénéficié d'une proposition de logement social : 0

L'année 2024 a été marquée par une baisse du nombre de logements mis à disposition de la Ville de Fresnes au sein des résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs et résidence de jeunes actifs de la commune (25 contre 32 en 2023).

La convention d'intermédiation locative

En 2024, La Ville de Fresnes, le Comité Local pour le Logement des Jeunes du Val-de-Bièvre, l'Association des Résidences pour Étudiants et Jeunes, et la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne ont décidé d'unir leurs compétences afin de favoriser l'accès au logement des jeunes issus de la commune de Fresnes et des villes limitrophes, via le système d'intermédiation locative.

L'intermédiation locative est un dispositif de l'État qui a pour objectif de faciliter le logement de ménages en difficulté dans le parc locatif privé. Pour ce faire, ce dispositif sécurise et simplifie la relation entre le bailleur privé et le locataire. Ainsi, le bailleur privé est par exemple protégé contre les impayés de loyers, grâce à l'intervention d'un tiers.

► Ce partenariat a fait l'objet d'une convention établie pour une durée de 3 ans.



Les actions et événements de 2024

LE FORUM EMPLOI DU MOULIN DE LA BIÈVRE

Événement phare du territoire Val-de-Marnais du mois de septembre, organisé par la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne en partenariat avec la Ville de l'Haÿ-les-Roses et le Pôle Emploi, le Forum Emploi du Moulin de la Bièvre ouvert à tous publics, réunit entreprises, centres de formation et structures d'insertion afin de favoriser les débouchés professionnels de chacun.



Des conférences accessibles tout au long de la journée pour le public : les métiers au féminin (RATP), les métiers de bouche/commerce/vente/gestion au cœur du MIN de Rungis (RUNGIS ACADEMIE et IFOCOP), zoom sur les perspectives d'emploi en transport / logistique (RUNGIS GROUPEMENT D'EMPLOYEURS).

Quelques chiffres...

230
visiteurs

113
candidatures
sélectionnées

70
Recrutements
pressentis

161
CV
recueillis

80
RDV fixés

Profil des visiteurs :

Niveau collège	17,7 %
CAP / BEP	14,6 %
Bac +1	26 %
Bac +2	12,5 %
Bac +3	13,5 %
Sup à bac +4	15,6 %

Femmes	47,6 %
Hommes	50,5 %

- 26 ans	63,8 %
26 à 49 ans	27,6 %
+ 50 ans	8,6 %



Indice de satisfaction Visiteurs : 59 %

Indice de satisfaction Exposants : 95 %

Exposants prêts à renouveler l'expérience : 100 %

Nombre de rencontres sur les stands : 360 visites en moyenne

Nombre de partenaires mobilisés : 63

Nombre de visiteurs : 230

Jobs d'été 2024 Ville de l'Haÿ-les-Roses

L'événement Jobs d'été s'est déroulé cette année dans les locaux du service jeunesse. Il a permis d'accueillir un public en recherche d'un emploi estival.

Tout au long de ce mercredi 27 avril après-midi, le public a pu avoir accès à une vingtaine d'offres d'emploi sélectionnées et bénéficier de conseils des professionnels mobilisés à cette occasion.

L'IFAC a pu recevoir en entretien les personnes en recherche d'un job d'animateur.



Jobs d'été 2024 Ville de Fresnes

En partenariat avec le service jeunesse de Fresnes, cet événement s'est déroulé le 16 avril 2024 à l'espace d'art Chailloux.

34 partenaires étaient présents pour accueillir le public avec de nombreuses propositions et informations.



Globalement le public a été satisfait de la qualité et diversité de l'offre de service proposée sur le forum ...

Opération Jobs d'été L'OREAL

Dans le cadre de sa coopération avec la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne, le site de L'Oréal de Chevilly-Larue a proposé aux étudiants de plus de 18 ans issus du bassin d'emploi local des postes de travailleurs occasionnels de vacances (TOV).

8 postes en job d'été ont été proposés sur la période estivale.

Ces postes concernent les secteurs suivants : manutention/conditionnement, assistantat/secrétariat, missions transversales.

Parmi l'ensemble des candidatures de jeunes collectées par les 5 référents-ville (informateurs et informatrices jeunesse des PIJ de Fresnes, l'Haÿ-les-Roses, Chevilly-Larue, Thiais et le service Emploi de la Ville de Rungis), 15 candidatures ont été transmises à L'Oréal. **Un recrutement collectif a été organisé pour que les chargés de recrutement de L'Oréal puissent rencontrer les candidats.**

➡ **8 jeunes** ont été embauchés par L'Oréal pour l'été 2024

Le Projet Big City

Monté en partenariat, avec le soutien de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, ce projet favorise le développement de la création artistique et la cohésion sociale des jeunes talents du territoire en **réinventant la comédie musicale West Side Story** avec un orchestre de jazz, des danseurs hip-hop, des chanteurs, rappeurs, beatbox, compositeurs, beatmakers, photographes, vidéastes...

Contactée par les responsables de ce projet, la Mission Locale a organisé une information collective le 28 février 2024 pour informer les jeunes accompagnés de cette belle opportunité !

Au programme :

- Présentation du projet avec diffusion de vidéos courtes
- Démonstration beat box

Au total, **8 jeunes** ont assisté à l'information collective et **5** ont souhaité rejoindre le projet au cours de la première année (Maélys, Léa, Mehdi, Gwendal, Elvis).

Sur les 5 jeunes qui ont rejoint le projet en 2024, **3 se sont engagés** pour la deuxième année.

Les deux autres jeunes, Maélys et Léa, n'ont pas pu poursuivre l'aventure en 2025 puisqu'elles étaient mobilisées par leur formation.

Une très belle expérience pour les jeunes qui se sont investis sur cette aventure !



Répartition des missions confiées aux jeunes de la Mission Locale

Elvis : Rap

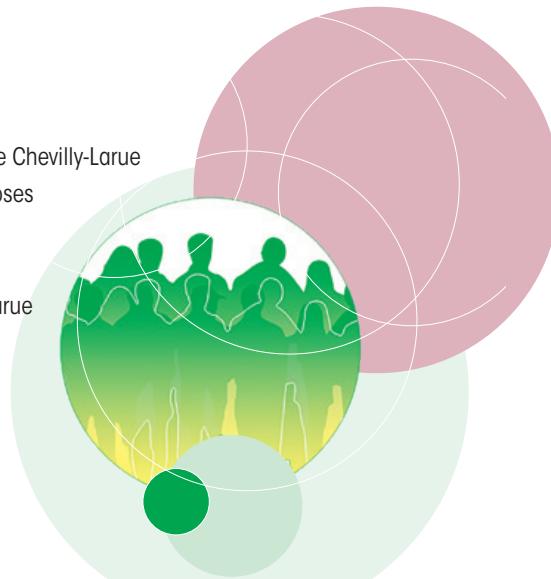
Gwendal : Rap

Mehdi : Crédit artistique / élaboration de tous les décors de la comédie musicale

Les jeunes ont participé aux deux représentations programmées les 5 et 6 avril 2025.

La gouvernance en 2024

Présidente	Madame CHAVANON Marie – Maire de Fresnes
Vice-Président	Monsieur SEGURA Pierre – Adjoint au Maire de la Ville de Thiais
Trésorière	Madame TCHENQUELA GRYMONPREZ Nathalie – Adjointe au Maire de la Ville de Chevilly-Larue
Secrétaire	Monsieur PIGEON-ANGELINI Daniel – Adjoint au Maire de la Ville de l'Haÿ-les-Roses
Trésorière-adjointe	Madame KORCHEF-LAMBERT Patricia – Adjointe au Maire de la Ville de Rungis
Membre	Monsieur METIR Kaddour – Adjoint au Maire de la Ville de Fresnes
Membre	Madame LAMRAOUI-BOUDON Nora – Adjointe au Maire de la ville de Chevilly-Larue
Membre	Madame DAUMIN Stéphanie – Maire de la Ville de Chevilly-Larue
Membre	Monsieur JEANBRUN Vincent – Maire de la Ville de l'Haÿ-les-Roses
Membre	Monsieur DUMONT Frédéric – Conseiller municipal de la Ville de Thiais
Membre	Madame PAYEN Françoise – Adjointe au Maire de la Ville de Rungis
Membre	Madame CLAUDE Jessie – Conseillère Régionale d'Île-de-France
Membre	Monsieur MADELIN Antoine – Conseiller départemental du Val-de-Marne
Membre	Madame SIMON Corinne – Sous-Préfète de l'Haÿ-les-Roses
Membre	Madame HALLAL Karima – Responsable du Département Protection et Insertion des Jeunes, Intégration - UT 94- DIRECCTE
Membre	Madame BENOITON Florence – Directrice du CIO de l'Haÿ-les-Roses
Membre	Monsieur CARROT Jean-Christophe – Directeur France Travail de l'Haÿ-les-Roses
Membre	Madame PREAUX Marion – Directrice de l'UEMO d'Arcueil (PJJ)
Membre	Madame BERGER Annick – Cheffe de service de l'association de prévention Espoir
Membre	Monsieur LANCON Jean-François [] Groupe Hospitalier Paul GUIRAUD – Dispositif Pass'âge
Membre	Monsieur COMELLINI Éric [] Groupe Hospitalier Paul GUIRAUD – Dispositif Pass'âge
Membre	Monsieur RICHARD Hubert – Responsable Territorial – Groupe RATP
Membre	Madame BEN CHEIKH Imène – Vice-présidente de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, délégué à l'emploi, à l'insertion et à la formation professionnelle



L'équipe de la Mission Locale

L'équipe de direction

Nathalie LENGLIN – Directrice
Blueberry CLAVIER – Responsable de secteur sur l'antenne de Thiais
Semaho DENEBO – Responsable de secteur
Romain VISE – Assistant de direction

L'équipe d'accueil

Cornélia TURBATU – Chargée d'accueil /assistante administrative sur l'antenne de Chevilly-Larue
Emira KAMOUN – Chargée d'accueil sur l'antenne de Thiais
Laëtitia LECOIN – Chargée d'accueil/assistante administrative sur le siège
Cynthia DOUGBO - Chargée d'accueil/assistante administrative sur le siège

L'équipe Contrat d'Engagement Jeune

Audrey AUBOU – Chargée de projet CEJ sur l'antenne de Chevilly-Larue
Audrey VOLTIER - Conseillère CEJ sur l'antenne de Chevilly-Larue
Ludovic GIRARD – Conseiller CEJ sur l'antenne de Chevilly-Larue

L'équipe Emploi et Formation

Margot DESBOIS - Chargée de projet Formation
Laurent VANWYNBERGE – Chargé de projet Emploi/relation entreprise
Ana VASCONCELLOS- Conseillère Emploi
Samuel MERCILINE – Conseiller Emploi

L'équipe d'accompagnement

Margot DESBOIS – Chargée de projet Formation
Laurent VANWYNBERGE – Chargé de projet Emploi/relation entreprise
Ana VASCONCELLOS – Conseillère Emploi
Amani ALLOUNE – Conseillère généraliste sur l'antenne de Chevilly-Larue
Hasna ASSILA – Chargée de projet - référente justice sur l'antenne de Chevilly-Larue
Audrey LEFEBVRE – Conseillère généraliste et référente justice
Shayma LACHIHEB – Conseillère généraliste référente santé/handicap
Aida SALEM – Conseillère généraliste
Dienaba LELO – Conseillère généraliste (CDD de remplacement)
Anne-Caroline LUY – Conseillère généraliste référente repérage des publics
Clémence CHAMIELEC – Conseillère généraliste et référente formation
Samuel PAYET – Conseiller référent mobilité internationale, Public migrant
Mohamed BENBETKA – Conseiller généraliste référent Service Civique sur l'antenne de Thiais
Robert MISSANA – Conseiller généraliste référent IAE sur l'antenne de Thiais

Les sites d'accueil

Siège de la Mission Locale

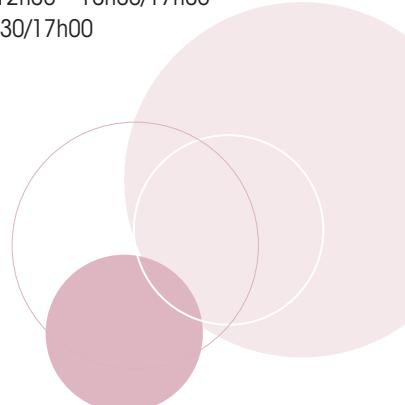
28, rue Maurice Ténine
94260 FRESNES
Tel : 01 42 37 57 85
Du lundi au jeudi 9h00/12h30 – 13h30/17h30
Vendredi 9h00/12h30 – 13h30/17h00

Antenne de Thiais

83, Avenue René Panhard
94320 THIAIS
Tel : 01 48 84 49 70
Du lundi au jeudi 9h00/12h30 – 13h30/17h30
Vendredi 9h00/12h30 – 13h30/17h00

Antenne de Chevilly-Larue / Antenne Contrat d'Engagement Jeune

14 rue du séminaire, Bâtiment G6B (1^{er} étage),
94550 CHEVILLY-LARUE
Tel : 01 45 60 11 08
Du lundi au vendredi 9h/12h30 – 13h30/17h30
Vendredi 9h/12h30 - 13h30/17h00





Le Réseau des Missions Locales

MISSION LOCALE BIÈVRE VAL-DE-MARNE

Siège

28, rue Maurice Ténine 94260 Fresnes
Tél. 01 42 37 57 85

Antennes

14 rue du Séminaire 94550 Chevilly-Larue
Tél. 01 45 60 11 08

83, avenue René Panhard 94320 Thiais
Tél. 01 48 84 49 70

Site

www.missionlocalebvm.org

Email

n.lenglin@missionlocalebvm.org

Les partenaires qui nous ont fait confiance en 2024



Les institutions qui nous soutiennent en 2024



